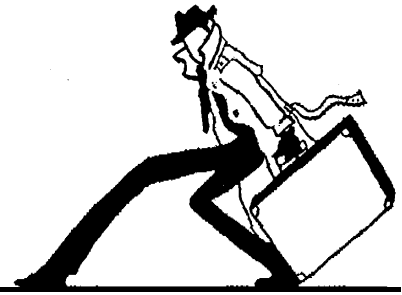


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

EDITO « Humanitaire », dites-vous

L'été françafricain a été illustré, entre autres, par les multiples visites de dictateurs à l'Élysée et la croisière que Jacques Chirac leur a organisée sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Nous y revenons dans ces *Billets*, ainsi que sur un certain nombre de crises ou enjeux africains où la France se trouve mêlée.

Mais notre coup de gueule de la rentrée viendra d'une nausée, à propos du « traitement » idéologico-médiatique des populations massacrées au Darfour. Cela a commencé par un débat souvent indécent autour de l'utilisation du mot « génocide ». Il y a plusieurs formes de génocide, et certaines différences entre les définitions juridique et historique. Juridiquement, massacrer et violer une partie de la population, pousser les survivants à l'exode en les privant de tous moyens de subsistance est sans conteste un génocide. Historiquement, cela se rapproche du mode opératoire du génocide arménien, incontesté (sauf par la Turquie).

Il est objecté que le génocide peut ne pas être totalement accompli au Darfour si la « communauté internationale » vient alimenter et soigner ceux qui sont voués à la mort dans le désert. Cette spéculation sur la diligence de ladite « communauté » est scandaleuse et hasardeuse. Surtout lorsque, dans un premier temps, le commanditaire du programme mortifère fait tout pour entraver l'arrivée des secours, et ne cède aux indignations extérieures que lorsque la saison des pluies va saboter ces secours. Quand de surcroît on charge les assassins et violeurs de « protéger » les réfugiés, en les déguisant en policiers, avouons que la frontière entre crimes contre l'humanité et crimes de génocide est largement franchie.

Mais voilà, employer le mot « génocide » obligerait tout le monde à intervenir, ce que presque aucun État ne veut. Alors, on ergote. La nausée survient avec l'overdose du mot « humanitaire ». Il a déjà couvert beaucoup de marchandises infâmes, dès son apparition au « Biafra ». Il a servi à camoufler les complicités françaises dans le génocide de 1994 au Rwanda. L'on pouvait croire qu'après cet habillage ignoble, dénoncé tôt ou tard par les « humanitaires » – dont *Médecins sans frontières* (MSF) –, on n'oserait plus...

Or MSF s'est placée en pointe de la polémique contre l'utilisation du mot « génocide », polémique dont l'utilité principale, rappelons-le, est d'empêcher une intervention internationale qui pourrait fâcher le gouvernement

soudanais, responsable d'une marée de crimes contre l'humanité et, pour le moins, d'une intention génocidaire. Il n'y aurait pas « génocide », dit MSF, parce que ce gouvernement nous octroie (tardivement) des visas. « *On a tendance de nos jours à galvauder ce terme et on assiste à une distorsion propagandiste qui ne peut que nuire aux secours* »... « *Les gens sont forcés à fuir, mais pas systématiquement assassinés* »¹ : ils n'ont simplement plus rien pour survivre. Et MSF de lancer une énorme campagne médiatique d'appel de fonds, à la mesure du crime commis. Sans bien sûr dénoncer le coupable.

Nous ne sous-estimons pas le cas de conscience : il faut bien aller nourrir et soigner ceux qui ont faim et sont exposés aux épidémies, ce qui peut supposer parfois de faire profil bas. Mais il y a des limites aux accommodements, ce dont MSF a su jadis tenir compte (en Éthiopie ou à Goma). Et si on ne peut dénoncer, du moins peut-on se taire, sans tenir un discours qui conforte l'État criminel : « *La volonté anglaise et australienne [d'intervenir] a déjà provoqué une réaction très violente de Khartoum. Cela ne peut que nous inquiéter. [...] La responsabilité de la protection des populations revient en premier lieu au gouvernement de Khartoum* »², celui qui depuis un an assassine une partie des habitants du Darfour ou leur ôte toute possibilité de survie...

On ne peut enfin que constater à quel point cet ensevelissement des crimes contre l'humanité sous la pensée humanitaire sert les desseins du gouvernement français³. Lequel ne voit pas de raison d'abandonner la ligne mitterrandienne : « *Dans ces pays-là, un génocide c'est pas trop important* ».

1. Thierry Allafort-Duverger, responsable du programme d'urgence de MSF. Interview au *Figaro* du 27/07.

2. Idem.

3. Cf. notre communiqué ci-après et l'article de Pierre Prier (*Le Figaro*) dans *À fleur de presse*.

François-Xavier Verschave

Sommaire :

<i>Salves</i>	p. 1
<i>Ils ont dit</i>	p. 9
<i>À fleur de presse</i>	p. 10
<i>Lire</i>	p. 14

SALVES

Mystérieux Jenjawids

Les « Jenjawids », littéralement « cavaliers armés », sont accusés de commettre des crimes contre l'humanité à grande échelle contre les civils zaghawas, masalits et fours. La stratégie du régime de Khartoum, mise au point lors du

conflit au Sud-Soudan, a été appliquée au Darfour pour mater l'insurrection des rébellions SLA et JEM : après le bombardement par l'armée soudanaise de villages à dominante africaine, ces hordes de cavaliers incendient les cases, détruisent les récoltes, volent le bétail,

empoisonnent les puits, en commettant systématiquement des exactions – exécutions sommaires et viols collectifs. Ce sont ces mêmes Jenjawids qui surveillent les camps de réfugiés, harcèlent les humanitaires, montent des razzias jusqu'à 30 km à l'intérieur du



Tchad, dans un climat d'impunité totale. Ils représentent un phénomène répandu, au point que « Jenjawid » soit devenu une insulte à la mode parmi les étudiants à Khartoum.

Et pourtant, aucun chiffre ne circule quant à leur nombre global ; leurs ressources et leur organisation demeurent obscures. Les services de renseignement américains ont néanmoins identifié des responsables proches des cercles de pouvoir à Khartoum, suffisamment riches pour que leurs avoirs à l'étranger puissent être gelés. De façon indépendante, *Human Rights Watch* (HRW) a pu mettre en évidence des connexions entre leaders jenjawids et personnalités du régime. Des témoignages concordants indiquent qu'au lieu d'être désarmés, les Jenjawids sont progressivement intégrés dans les « nouvelles » forces de police. Devant une délégation étrangère sont

exhibés des « criminels Jenjawids », à qui l'on tranchera une main et un pied en application de la charia ; mais le nombre total des condamnations atteint 200 personnes, dont beaucoup de détenus ordinaires, recyclés pour l'occasion. Le gouvernement annonce un retour progressif à la normale, tandis que les humanitaires observent le calvaire des réfugiés se poursuivre dans un climat de totale impunité, qui tente d'être masqué par des retours forcés.

Cela conduit à se demander si la distinction entre Jenjawids, prétendument incontrôlables mais assurément criminels, et l'armée régulière en lutte contre les rebelles n'est pas une subtilité sémantique qu'utilise le gouvernement pour s'exonérer des crimes commis au Darfour. Si les Jenjawids reçoivent des armes et obéissent aux éminences de Khartoum, s'ils peuvent à loisir endosser

un uniforme de la police ou de l'armée, ne sont-ils pas en définitive des agents semi-autonomes du pouvoir central ? [Félix Katz]

Consternant

Le 23/08, le représentant spécial de l'ONU au Soudan, Jan Pronk, a déclaré à la BBC (<http://news.bbc.co.uk>) : « *Des violations massives des droits humains sont commises [au Soudan] et nous devons les faire cesser. On ne constate pas de meurtres de masse dans le pays, mais il y a quelques tueries [some killing]. Il n'y a cependant aucune raison de penser que le gouvernement en est l'instigateur, comme ce fut le cas au Rwanda il y a dix ans, même s'il a été derrière une partie de l'instabilité [le verbe est résolument au passé]* »¹. M. Pronk déclare par ailleurs : « *Ce qui importe est notre besoin de protection, la protection des populations, et nous n'avons pas assez de forces pour les protéger* ». On est atterré devant de telles proclamations. La responsabilité de Khartoum est avérée. À quoi sert de « protéger » une population si l'on transforme un crime contre l'humanité en « crise humanitaire », si les moyens susceptibles d'enrayer la menace ne sont pas mis en œuvre ? Que représente ce représentant vraiment très spécial ? Selon des officiels du ministère des Affaires étrangères britannique, le Conseil de Sécurité ne souhaite pas avoir recours à des sanctions lourdes à l'égard du Soudan, telles un embargo pétrolier. Consternant. [Sharon Courtoux]

La rencontre a eu lieu

Notre ministre des Affaires étrangères Michel Barnier est « *très heureux d'avoir pu [...] faire la connaissance* » de son homologue soudanais Moustafa Othman Ismaïl, représentant un gouvernement qui a incité les milices jenjawids à nettoyer ethniquement une partie du Darfour et à priver les « nettoyés » de tout moyen de subsistance. Un programme génocidaire.

La France est l'une des mieux placées pour savoir que son allié de Khartoum a commis exactement le même type de crimes contre l'humanité au Sud-Soudan, pendant de nombreuses années. Arrêter enfin ces litanies de massacres se dit, dans le discours de Michel Barnier, « *contribu[er] avec beaucoup de volontarisme à régler un vieux conflit au sud du Soudan* » ! Quant au Darfour, le ministre n'y voit « *qu'une crise humanitaire, une nouvelle secousse* ». Un redoublement de négationnisme qui sent le pétrole.

Il est vrai, ajoute-t-il, qu'« *il y a aussi la crise politique* »... Une des manières de la résoudre est un accord amiable avec les massacreurs. [Pierre Caminade]

DARFOUR

Un génocide en attente d'homologation ?

Communiqué de *Survie*, le 18/08

Dix ans après le génocide des Tutsi rwandais (que la Communauté Internationale a omis d'empêcher)¹, les populations noires (musulmanes mais non "arabes") du Darfour² attendent toujours que ladite Communauté s'applique sérieusement à mettre fin à leurs inimaginables souffrances.

Massacres, viols, destruction des villages, du cheptel, des cultures, empoisonnement des puits – commis par l'armée soudanaise et ses milices Jenjawid – sont depuis belle lurette de notoriété publique sous toutes les latitudes.

Le 30 juillet, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a demandé au Soudan de prendre des mesures pour "améliorer" la situation, en lui signifiant qu'il devait avoir désarmé les milices Jenjawid au 30 août, dernier délai. Hélas, un nouveau « plan d'action », agréé par l'ONU, propose la création de zones de sécurité pour les populations en danger. Et celles qui se trouvent hors ces périmètres, notamment dans les zones rurales ? Le Darfour est un immense territoire. Pendant ce temps, les milices poursuivent leurs exactions. Au lieu d'être désarmées, elles sont incorporées dans des unités de la police soudanaise ou des forces « semi-régulières », telles les Forces populaires de défense, au sein desquelles elles seront chargées de la protection des zones dites de sécurité. « Le comble de l'absurdité. »³ Le conflit entre forces gouvernementales et rebelles du Darfour⁴ se poursuit : des bombardements commandés par le gouvernement soudanais et des attaques de Jenjawids auraient actuellement lieu dans le Sud de la province meurtrie.

Le 15 août, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Soudan, Jan Pronk, a « exprimé son inquiétude devant le manque de progrès en matière de sécurité sur le terrain et le fait que les milices arabes Jenjawids sont toujours actives autour des camps des personnes déplacées ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, a déclaré⁵, le 12 août dernier, que « la crise du Darfour peut conduire à une grave catastrophe humanitaire. » De grâce, Monsieur le ministre, cessons de parler d'humanitaire quand il s'agit de crimes contre l'humanité. Monsieur Barnier poursuit en déclarant : « L'urgence est d'abord humanitaire [...] (qui ne) va pas sans un accompagnement sécuritaire. [...] Mais l'urgence est aussi, et surtout, politique. [...] Ce processus politique sera nécessairement long et difficile. [...] Nous avons choisi une action réaliste et progressive. »

Aucun observateur sérieux ne croit une seconde aux intentions de Khartoum de se conformer aux exigences « réalistes et progressives » d'un discours qui passe à côté de l'urgence vraie, la priorité réelle : un pan entier de l'humanité disparaît sous nos yeux, sans que la volonté politique de ce monde engage l'action qui s'impose. Quelles que soient les responsabilités diverses en jeu dans la poursuite de la "crise" (celle des rebelles ne peut pas être ignorée, mais ce n'est pas là la priorité !), celle du pouvoir soudanais est manifeste. Quelle que soit « la réalité du terrain »⁶ – répétons-le, l'extermination de tout un peuple –, notre responsabilité est d'en dépasser l'examen et d'honorer notre devoir de sauver les vivants. Un génocide est-il en cours ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, ce qui est en cours y ressemble fort.

Que faire ? Cessons tout d'abord, à l'échelle du monde, d'acheter du pétrole au Soudan Monsieur Barnier, et soyez à l'avant-poste de cette solution, un peu brusque certes, mais la seule réellement réaliste.

1. Un million de morts.

2. De 30 000 à 50 000 morts, 200 000 réfugiés au Tchad voisin, 1,2 million de déplacés à l'intérieur du Soudan.

3. Peter Takirambudde, Directeur exécutif de l'association américaine Human Rights Watch (à lire : Empty Promises ? Continuing abuses in Darfur, Sudan, HRW, 11/08).

4. Sudan Movement for Justice and Equality (JEM), Sudanese Liberation Army (SLA).

5. Article de Michel Barnier, *Darfour : le médecin, le soldat et le diplomate*, in *Le Figaro*, 12/08.

6. Dont il faut tenir compte selon Michel Barnier.



« Résolution » 1656

La soumission au Conseil de Sécurité d'un projet de résolution américain concernant le Darfour est le résultat de la volonté de Colin Powell de faire pression sur Khartoum. Elle a donné plus de légitimité aux interventions de Kofi Annan, lui permettant d'arracher des engagements au gouvernement soudanais : désarmer les Jenjawids, assurer la sécurité des réfugiés et lever les restrictions empêchant les humanitaires d'opérer au Darfour. La négociation de cette résolution a pris plusieurs semaines. Le Royaume-Uni a été le premier à la co-parrainer. La France était au début réticente : elle craignait d'une part que la menace de sanctions envers le gouvernement soudanais soit contre-productive, et défendait d'autre part son credo selon lequel une solution politique devait être trouvée conjointement au traitement de la crise humanitaire.

Le gouvernement soudanais s'est opposé avec véhémence au projet de résolution, qu'il a dénoncé par la voix de plusieurs ministres comme un complot des lobbies juif et noir américains dans le contexte de la présidentielle de novembre. Lorsque Downing Street s'est déclaré prêt, sur demande de l'ONU, à fournir 5 000 hommes pour une opération de maintien de la paix, le Soudan a crié à l'ingérence post-coloniale, faisant un parallèle totalement infondé avec l'Irak occupé et promettant une guérilla à toute force étrangère qui mettrait pied au Darfour. Cette rhétorique récurrente a trouvé une oreille bienveillante lors du sommet exceptionnel de la Ligue Arabe, qui en a repris les principaux arguments – la crise du Darfour est une construction des médias occidentaux, l'implication de Colin Powell signe une nouvelle offensive des croisés contre l'Islam (alors que les victimes au Darfour sont elles aussi musulmanes) –, et exonéré au passage le régime de Khartoum en définissant les Jenjawids comme des éléments isolés et incontrôlables.

Dans sa version finale, la menace explicite de sanction est devenue implicite (par référence à l'article 41 de la Charte onusienne), ce qui rendait le texte acceptable à la plupart des membres du Conseil, à deux abstentions notoires près : la Chine et le Pakistan. Les points essentiels de la résolution sont les suivants : toutes les parties sont sommées de respecter le cessez-le-feu signé fin avril, et exhortées à reprendre des pourparlers de paix ; le gouvernement soudanais doit assurer la sécurité des réfugiés, c'est-à-dire désarmer les milices Jenjawids ; plus un embargo sur les ventes d'armes dans la région, et un soutien aux observateurs militaires mandatés par l'UA dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu.

De l'avis de plusieurs commentateurs (dans la presse anglo-saxonne), la

résolution 1656 est un pas indispensable, quoique trop timoré, vers le règlement de la crise au Darfour. Après quelques gesticulations, le Soudan a solennellement accepté de se soumettre au mieux aux exigences de la résolution, en indiquant qu'elles étaient inatteignables en 30 jours – délai au-delà duquel le Conseil pourrait décider d'imposer des sanctions au Soudan. Un réel test de la volonté des puissances occidentales de mettre un terme aux atrocités du Darfour sera l'imposition ou non de sanctions à l'expiration du délai – en particulier la plus efficace d'entre elles : l'embargo sur les exportations soudanaises de pétrole.

Mais il y a toutes les raisons d'être pessimiste à ce sujet. Dans le contexte d'un cours du pétrole exceptionnellement élevé, il est peu probable que les États-Unis alimentent l'anxiété ambiante en limitant la production de brut, même si la contribution du Soudan reste négligeable à l'échelle mondiale. Une résolution sévère aurait peu de chances d'être adoptée en raison de l'obstruction de la Chine, puis de la Russie. Aucune de ces deux puissances ne sont enthousiastes à l'idée de l'ingérence de la communauté internationale dans une crise "indigène", aussi atroce soit-elle. Dans sa boulimie de matières premières, la Chine n'hésite pas à récupérer les concessions pétrolières jugées éthiquement inexploitable par les majors occidentales ; ainsi la compagnie nationale pétrolière chinoise est fortement implantée au Sud-Soudan, et ne voudra pas laisser sanctionner un allié précieux. Enfin, il ne faut pas oublier que la Russie, peu de temps avant de signer la résolution, a livré dans la précipitation 7 Mig à l'armée soudanaise... [FK]

Et l'Union Africaine ?

Tout le monde s'accorde à le dire : le problème le plus urgent à traiter est celui de la sécurité au Darfour, et le gouvernement soudanais ne tient pas ses engagements en la matière. Dès le début du conflit, il a cherché à limiter la portée de la crise au Darfour. Après avoir tenté de la cantonner à une affaire intérieure soudanaise, il admet de la traiter au niveau africain, mais s'opposerait farouchement à toute implication militaire des instances internationales, c'est-à-dire des puissances occidentales. Après les douloureux fiascos de la Somalie et du Rwanda, celles-ci sont réticentes à intervenir, d'autant plus que la hasardeuse campagne irakienne a rendu extrêmement sensibles leurs relations avec le monde arabo-musulman. Enfin, le veto de la Chine risque d'empêcher toute mission de Casques bleus. Dans ce contexte, le seul espoir pourrait venir de l'Union Africaine (UA).

L'UA, qui parraine déjà les négociations de paix entre Khartoum et le

Sud-Soudan (IGAD), s'est saisie assez tôt, bien que partiellement, de la crise au Darfour. Les premières négociations entre rebelles et gouvernement soudanais, qui ont abouti fin avril à la signature d'un cessez-le-feu (régulièrement rompu depuis), ont été organisées au Tchad par Idriss Déby sous l'égide de l'Union Africaine. C'est dans ce cadre qu'une centaine d'observateurs de l'UA, protégés par une force de 350 militaires africains, se sont déployés au Darfour pour vérifier l'application du cessez-le-feu. Le Rwanda, soucieux de prévenir un génocide en puissance, a fourni le gros des troupes. C'est aussi l'occasion pour l'armée rwandaise de se montrer sous un jour plus favorable qu'à l'est du Congo-K. Le Nigeria, président en exercice de l'UA, assume son rôle de leader régional en complétant les effectifs. L'opération est soutenue logistiquement et financièrement par des nations occidentales, principalement dans l'Union Européenne.

Le secrétaire de l'UA, Alpha Konaré, s'est investi tant sur le plan diplomatique que militaire. Une première tentative de reprise des négociations a avorté à Addis-Abeba, en raison notamment de l'intransigeance des mouvements rebelles, politiquement inexpérimentés, à quoi s'ajoutent les efforts de déstabilisation de l'Érythrée qui soutient systématiquement les opposants au régime de Khartoum. Mais les pourparlers ont repris récemment à Abuja, sur l'invitation du président nigérian Obasanjo. La France insiste pour que le Tchad, qui lui sert manifestement de pion sur ce dossier, conserve un rôle d'intermédiaire entre les parties en conflit ; cela semble néanmoins compromis, car Idriss Déby est récusé par les rebelles pour sa coupable collusion avec le régime de Khartoum, et commence à perdre la confiance du gouvernement soudanais.

Il existe une certaine confusion sur le mandat de la force de protection africaine envoyée au Darfour. Selon un porte-parole de l'armée rwandaise, il comporte le droit d'intervenir pour protéger des civils immédiatement menacés, ce que récusé le gouvernement soudanais. Le souhait de M. Konaré serait d'augmenter de 350 à 2 000 hommes l'effectif des troupes sous mandat UA, avec comme mission d'assurer la sécurité des camps de personnes déplacées, dont le nombre est estimé à 1,3 millions.

Compte-tenu du contexte international, l'intervention diplomatique et militaire de l'UA présente les meilleures chances de succès. Cela développerait en outre un précédent encourageant pour l'intégration régionale en Afrique et sa capacité à, sinon prévenir, du moins contenir les massacres sur son sol. [FK]



Imbroglio sous les décombres (II) : Gatumba.

Le 13 août, à 15 heures, Azarias Ruberwa, l'un des quatre vice-présidents de la République Démocratique du Congo (RCD)¹, quitte le camp de réfugiés de Gatumba² où il s'est entretenu avec les Banyamulenge qui y sont rassemblés depuis les événements survenus à Bukavu trois mois plus tôt. Leur ayant certifié que les dispositifs nécessaires à leur sécurité étaient désormais assurés, Ruberwa vient d'inciter ces Congolais tutsi à retourner dans leur pays. À 22 heures, plusieurs centaines d'hommes, venus des marais de la plaine de la Rusizi en RDC, attaquent simultanément le camp de Gatumba et une position de militaires burundais située à quelques centaines de mètres des réfugiés. Contournant, sur le même site, le camp abritant de longue date des rapatriés burundais (d'ethnies différentes), un groupe d'attaquants s'est dirigé sur celui des Banyamulenge. Ils y ont commis un massacre pour lequel on peine à trouver un qualificatif. Ils ont mis le feu aux tentes abritant les réfugiés, dont certains sont morts carbonisés. D'autres ont été tués par balles. Ceux qui tentaient de fuir ont été achevés à la machette ou au couteau. Selon des témoignages, les attaquants battaient tambour et chantaient des alléluias. L'attaque a duré environ deux heures, laissant le fragile refuge en cendres, de nombreux blessés et quelque 160 cadavres, certains non identifiables. Les victimes sont surtout des femmes, des enfants et des personnes âgées qui composaient la majorité du groupe visé.

Un deuxième peloton d'attaquants, plus nombreux, s'est employé pendant ce temps à neutraliser la position des militaires burundais. Selon l'un de ces derniers, interrogé par un correspondant, ces militaires pensaient être l'unique cible de l'attaque et ne se sont pas rendu compte que le massacre des réfugiés était en réalité l'objectif de l'opération. Malgré leur proximité, c'est possible. Une question se pose cependant (à laquelle la commission d'enquête lancée à la suite du massacre pourra sans doute répondre) : pourquoi les militaires burundais n'ont-ils pas lancé d'appel par radio et/ou GSM pour informer l'état-major ou demander des renforts lorsqu'ils ont été agressés ? Parmi les réponses venues du Burundi, la plus plausible affirme que la fréquence des attaques des Forces Nationales de Libération (FNL)³ dans les environs de Bujumbura est telle qu'elles font partie de la "routine". Mais une autre question se pose, lancinante : pourquoi le camp de Gatumba n'était-il pas protégé ? Ni par des troupes de l'ONU présentes au Burundi, ni par l'armée burundaise... C'est, selon un observateur de la région, la question. En dépit du désir des Banyamulenge de ne pas s'éloigner de

la frontière, la norme du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) s'impose : éloigner les réfugiés d'au moins 50 km de la frontière du pays dont ils se sont enfuis.⁴ Dans le contexte particulier qui nous occupe, contrevenir à cette règle a peut-être des explications, aussi regrettables soient-elles.⁵ Mais l'absence, dans ces conditions, d'une force de protection à Gatumba est incompréhensible, inconcevable.

Et qui a commis cette atrocité ? Pourquoi ? Elle a été revendiquée par les FNL, via leur porte-parole Pasteur Habimana, dès le lendemain du massacre. Ce dernier a déclaré peu après que les FNL, subissant depuis plusieurs jours des attaques de l'armée burundaise, y avaient riposté en « *attaquant le camp militaire et la brigade de gendarmerie de Gatumba.* » Habimana⁶ ajoute que les soldats burundais, repliés dans le camp des réfugiés, se seraient battus contre ces derniers, et que des Banyamulenge tués par les FNL auraient été des hommes en uniforme, armés, dont les FNL auraient eu à subir l'assaut. Carabistouilles avérées. Le 15 août, ce porte-parole a justifié l'attaque des FNL par la nécessité de s'opposer à « *la coalition négative tutsi* ». Il a déclaré à l'AFP : « *Je jure devant Dieu, il n'y avait aucun Congolais ou Rwandais dans cette attaque.* » Carabistouille encore ? Sans doute. L'AFP mentionne plusieurs témoignages recueillis parmi les forces des opérations de l'ONU au Burundi (ONUB), selon lesquels « des Congolais et des extrémistes rwandais hutu⁷, basés en RDC, faisaient partie des assaillants ». Des rescapés du massacre affirment avoir entendu les assaillants parler en kirundi, kinyarwanda, lingala, swahili... Pour la majorité des observateurs de la région, les FNL, affaiblies, n'ont plus les moyens d'exécuter (seules) une offensive aussi importante. *Le Monde* daté du 17 août⁸ cite un responsable des Nations unies pour qui elles sont « *loin de pouvoir organiser une telle opération* ». Plusieurs sources (notamment le RCD, l'ex-rébellion du Kivu liée à Kigali) pointent les Forces armées de la République du Congo (FARDC). Selon le RCD, « deux compagnies des FARDC, basées aux secteurs 6 et 7 de la localité de Kiliba (Sud-Kivu) et commandées par le major Ekofu, ont traversé la rivière Rusizi pour Gatumba », où elles auraient rejoint les hommes des FNL. D'autres sources insistent sur la participation de forces contrôlées par les Maï Maï [milices congolaises paramilitaires opérant dans les rangs du gouvernement et dans ceux de rébellions, aujourd'hui l'une des huit composantes de la transition congolaise]. Une offensive conjointe FARDC, FNL, FDLR⁷, Maï Maï ? C'est bien possible. Des observateurs sur place l'affirment.

Répondant à la question : à *qui profite le crime*, des Congolais de toutes origines, peu satisfaits de la "gouvernance" de

leur pays, estiment qu'il profite aux détenteurs du pouvoir à Kinshasa. Pour conserver ce pouvoir, ces derniers souhaiteraient éviter, par tout moyen, l'organisation d'élections qu'ils ne seraient pas certains d'emporter, quitte à envenimer la situation afin d'éloigner l'échéance. D'autres, et pas seulement des « excités », sont convaincus qu'il s'agit, à terme, de chasser du territoire national la « minorité tutsi vendue à l'étranger ». Quoiqu'il en soit à cet égard, on ne peut qu'observer une recrudescence de haine à l'égard de cette « minorité ». De vieilles histoires sur de prétendues origines juives des Tutsi ressortent (sur le site du *Portail de la Société Civile Congolaise* entre autres), en compagnie de celles sur l'« empire Hima » que ces « Juifs » s'efforceraient de construire, s'érigeant en persécutés afin de se faire attribuer un État (aux Juifs Israël, aux Tutsi le Kivu).

D'autres observateurs, se demandant eux aussi à qui profite le crime, pointent Kigali et Bujumbura. Selon ces derniers, un cynisme himalayen serait à l'œuvre sous l'égide des hauts dirigeants de ces deux pays. Ils auraient organisé (ou laissé faire ?) le massacre de Gatumba pour justifier un retour musclé dans l'est du Congo – et, « par nécessité », ne plus en partir. Certains affirment que ce « plan » serait plus que tutsi, il serait rwandais. *Le Monde* du 17 août (un article signé avec Reuters et AFP) affirme que, « selon un haut responsable de la police burundaise, qui a requis l'anonymat, les autorités avaient été prévenues cette semaine de l'imminence d'une attaque visant les réfugiés congolais. L'armée a toutefois nié cette information. » Les affirmations d'autres sources, notamment sur place, vont dans ce sens : « *on* » était *prévenu* ». Qu'en est-il ?

Interrogé sur l'identité des auteurs du massacre de Gatumba (le 19 août, à l'issue de consultations à huis clos avec le Conseil de Sécurité), le Secrétaire général adjoint de l'ONU, chef des opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, a déclaré que ce serait à l'enquête (effectuée par l'ONUB, assistée de la MONUC) de l'établir. Il a toutefois déclaré qu'il fallait « *régler une fois pour toutes la question des Interahamwe* », tâche dont il a attribué la responsabilité première au gouvernement congolais. Dans l'attente des résultats de l'enquête en cours, attendus sous peu, chacun peut frayer avec ses convictions ou ses interrogations. Les premières sont à confirmer, les secondes vivent dans l'expectative d'une réponse irréfutable. Il faut aller à la vérité sans esquivance. Le Burundi et la RDC sont appelés aussi, par le Conseil de Sécurité, à effectuer les enquêtes qui s'imposent. Il serait étonnant que la messe soit dite sans une enquête internationale indépendante, à l'abri de tout soupçon de privilégier quelque camp que ce soit.



À la suite des événements de Gatumba, des réactions vives ont été enregistrées chez tous les acteurs de la tragédie – dont nous ne sommes pas à la scène finale. Le Rwanda et le Burundi ont, en un premier temps, laissé entendre qu'ils pourraient aller jusqu'à plus que des escarmouches en termes de représailles. Pour le moment, l'invasion de la RDC ne semble pas imminente. La RDC n'a pas laissé ignorer qu'elle se défendrait en cas d'agression – seule ? Les FDLR sont montées sur leurs grands chevaux, menaçant des foudres de Zeus qui toucherait un cheveu de l'un de leurs tueurs. Les FNL³ ont mis un peu d'eau dans leur cyanure – sous ordre, ou en toute indépendance ? Le camp des Banyamulenge est divisé, entre ceux qui estiment que leur survie dépend de leur adhésion au nationalisme congolais et ceux qui n'y croient guère. Les uns et les autres, attachés à des stratégies différentes, visent un objectif identique : survivre, chez eux. Où en sont-ils de leurs débats ? L'avenir le dira. Quant au général Laurent Nkunda (toujours rivé à sa base de Minova, au sud de Goma), après avoir déclaré qu'il allait démarrer un processus pour que le pouvoir de Kinshasa « débarrasse le plancher », il a déclaré que la guerre pouvait être évitée. Selon le général, la condition requise serait le remplacement du commandant de la 10^{ème} région militaire (Sud Kivu)⁹ « par une personne qui puisse assurer la sécurité de toutes les populations du Sud-Kivu ».

Et la France dans les décombres ? Rappelons que le 17 août, le général Jean-Claude Lafourcade (qui commandait l'opération Turquoise de juin à août 1994) en a profité pour glorifier l'opération dans un papier confié au *Figaro*, « Opération "Turquoise" : l'honneur de la France ». Il a été suivi, le 23 août, par l'ancien Premier ministre Édouard Balladur, dont la contribution s'intitule : « L'opération Turquoise : courage et dignité » (www.lefigaro.fr). Quel rapport ? Allez savoir... [SC]

[Selon l'AFP (27/08, www.africatime.com), « le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a estimé que ce massacre était peut-être en fait l'œuvre de combattants congolais et rwandais, dans un rapport au Conseil de Sécurité. M. Annan a indiqué que les FLN [...] coopéreraient avec des groupes armés congolais et rwandais. »]

1. Le gouvernement de transition de la RDC est composé du Président de la République, de 4 vice-présidents, de ministres et vice-ministres. En l'absence de premier ministre, les vice-présidents (issus des composantes Gouvernement, RCD, MLC, et opposition politique) sont chargés de commissions gouvernementales. A. Ruberwa est chargé de la commission politique, défense et sécurité.

2. Situé à 4 km de la frontière congolaise et à 20 km de la capitale burundaise, Bujumbura.

3. Groupe de rebelles burundais composé de Hutu extrémistes dont l'objectif reste de

reprendre le contrôle du Burundi par la force. Il est dirigé par Agathon Rwasa.

4. 20 000 Congolais réfugiés au Burundi vivent dans trois sites de transit situés à quelques kilomètres de la frontière avec la RCD. Ils vont en être éloignés.

5. Le HCR affirme avoir été, depuis deux mois, en attente du feu vert des autorités burundaises pour effectuer le transfert des réfugiés sur un site plus éloigné. Cette affaire réveille un bien mauvais souvenir : l'installation des réfugiés Hutu rwandais au Zaïre à proximité de la frontière rwandaise en 1994.

6. Selon les déclarations du ministre burundais des Relations extérieures, ce dernier se trouverait en RDC, dans un village du Sud-Kivu « que nous avons localisé, et nous savons le nom d'emprunt qu'il utilise ». Le 17/08, le Burundi a lancé un mandat d'arrêt international contre Habimana (ainsi que contre le dirigeant des FNL, Agathon Rwasa). Quel meilleur moyen de faire changer de village et de nom d'emprunt celui qu'on cherche à faire arrêter que de lui faire savoir ce que l'on sait de ses déguisements ?

7. Les ex-FAR et Interahamwe, ou assimilés, regroupés dans les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

8. *Un massacre au Burundi menace les processus de paix dans les Grands Lacs*, Jean-Philippe Rémy.

9. Le général Félix Buja Mabe, nommé à ce poste lors des événements de Bukavu, ne bénéficie pas de la confiance des Banyamulenge.

Coq franc africain

La situation macro-économique du Congo-B est loin de s'améliorer. La gangrène de la corruption s'est répandue dans des proportions dramatiques tant (et surtout) au sommet de l'État qu'à la base de la société. Cela empoisonne les rapports du pays avec ses bailleurs de fonds internationaux, principalement le FMI qui refuse de mettre en place le plan PPTE qui devrait déboucher sur une importante annulation de la dette congolaise.

Ainsi, le président Denis Sassou Nguesso (alias « Sassou III ») voit sa marge de manœuvre politique se rétrécir comme peau de chagrin. Depuis bientôt deux mois, il s'emploie à redorer l'image ternie de son régime. À ce titre, pour donner au moins l'impression de s'attaquer à la corruption, il « a soumis au contrôle d'État 93 opérateurs économiques qui auraient mal géré les fonds publics – la plupart de ceux-ci se trouvent être de son entourage immédiat. » (*La Lettre du Continent*, 15/07)

Dans la foulée, un rapport de synthèse sur cet état de fait épingle tous les ministères. Tout le sommet de l'État s'est

Toulon spécial 15 août : nos « amis » les dictateurs débarquent !

Communiqué de *Survie*, le 11/08

60 ans après le débarquement, la France est toujours libre. Les populations des anciennes colonies françaises, elles, peinent encore à démonter les rouages de la tutelle et s'interrogent sur leurs « alliés ».

Denis Sassou Nguesso, Zine Ben Ali, Gnassingbe Eyadema, c'est entouré d'une belle brochette de dictateurs africains que Jacques Chirac s'apprête à célébrer le 60^{ème} anniversaire du débarquement de Provence et la « liberté et [l'] honneur » retrouvés par la France, dimanche 15 août à Toulon.

Cynisme ? Provocation ? Imperturbable "bonne conscience" hexagonale plutôt : l'amie des dictateurs n'a pas d'état d'âme. Cette cérémonie, présentée comme « un symbole de fraternité et d'universalité », est un affront fait par notre pays aux millions d'Africains qui subissent encore son joug néocolonial et celui des tyrans qui comptent parmi ses proches.

Il est certes temps que la France reconnaisse devant l'Histoire combien les troupes coloniales, et leurs compatriotes restés au pays (qui ont fourni une part considérable de « l'effort de guerre »), ont payé un lourd tribut à la libération de l'Europe. C'était déjà le cas en 14-18 : les tirailleurs étaient sacrifiés par milliers, tandis que l'économie coloniale approvisionnait une métropole exsangue, condamnant les populations « indigènes » (selon la terminologie de l'époque) à produire toujours plus pour le salut de l'Empire.

Pourtant, le sens donné aujourd'hui par le Président français au sacrifice de ces soldats et de leurs parents – une prétendue fidélité sans faille au drapeau tricolore – occulte la soif de liberté et d'indépendance qui animait alors les colonies françaises, confrontées à l'affaiblissement et à l'humiliation de leur puissance tutélaire. Si celles-ci se sont bien battues pour la liberté de la lointaine Europe – elles n'avaient pas vraiment le choix –, elles l'ont aussi fait pour leur propre libération, dans l'espoir que les puissances coloniales sachent s'en souvenir.

Le combat pour l'émancipation des colonies françaises d'Afrique a été long et meurtrier. Il a mené à une indépendance aussitôt confisquée, au début des années 60, par le Général De Gaulle (dont le porte-avions destiné à accueillir la cérémonie de dimanche porte le nom), en connivence avec ses "protégés" africains.

Depuis lors, les fantassins du néocolonialisme n'ont cessé de débarquer en nombre sur le continent noir avec leur contingent d'hommes d'affaires louches, de multinationales prédatrices, de barbouzes, de conseillers occultes en campagnes électorales. Toujours en harmonie avec ces hommes politiques africains¹ adoués ou installés à la tête d'États clients dont le seul secteur économique organisé est resté celui du détournement de la rente.

Aujourd'hui ce sont bien ces despotes, bourreaux de leur peuple, que Jacques Chirac a choisi d'honorer, en lieu et place des africains, combattants de la liberté, auxquels la France doit tant.²

Il est pénible en ces circonstances de ne pouvoir compter sur la plus haute autorité de l'État pour faire honneur à la République française, à ses principes, à son devoir de mémoire et de reconnaissance pour ceux qui les ont défendus. Nous en avons l'habitude. Nous ne nous y résoudrons jamais.

1. Souvent formés à l'école française (militaire ou civile).

2. Et dont elle a toujours nié le droit à bénéficier, au même titre que leurs frères d'armes français, de pensions d'anciens combattants ou d'invalides de guerre à égalité de traitement.



ainsi pris lui-même les mains dans le pot de confiture. Mais en réalité, le clan mbochi au pouvoir se sert de cette initiative pour régler des comptes politiques. « *On ne sciera pas la branche sur laquelle on est assis* », prévient-on à Oyo, le village de Sassou. La manœuvre était annoncée à l'avance : « Non seulement des têtes vont tomber, mais le peuple les a déjà désignées » (LdC, 17/06). En d'autres termes, les

adversaires potentiels du régime seront mis hors d'état de nuire. Pour sa régulation et sa pérennisation.

Le 8 juillet dernier, Sassou III a actionné la manivelle de sa manœuvre en adressant des instructions écrites au procureur général près la Cour suprême via le ministre chargé du contrôle d'État. Cette lettre dresse une liste de personnalités politiques susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires et

qui « ne pourront sortir désormais du territoire national qu'avec l'autorisation expresse » du Président ou dudit ministre. Parmi ces mis à l'index figurent plusieurs anciens ministres de « Sassou II » (le précédent avatar de la dictature sassouiste) : Mathias Dzon, Jean-Marie Tassoua, alias général Giap, et Léon-Alfred Opimbala, tous trois vainqueurs au côté des Cobras de Sassou de la guerre civile de 1997. Sont également ciblés l'actuel ministre du Travail, des « opérateurs économiques » (Aloïse Nganongo, proche de Mathias Dzon, Gabriel Issema, le Français Henry Michel...) et deux cadres du ministère de la Santé, proches de leur ministre Alain Mocka – originaire de la Likouala, région jugée frondeuse par le clan mbochi au pouvoir.

La purge politique entamée depuis 2002 se poursuit. Elle devrait se traduire dans la composition du nouveau gouvernement, attendue aux alentours du 25 août. À Oyo, une maxime fait le tour des villas : « Dans le poulailler, un coq demeurera seul maître à bord. » En l'occurrence, Denis Sassou Nguesso. La lutte réelle contre la corruption (érigée en système de gouvernement) est ainsi renvoyée aux calendes grecques tant que sa tête inspiratrice (« le geysier de pétrodollars ») ne tombera pas. Les prédateurs lâchent difficilement leur proie. [Christian Loubier]

Affaire des disparus du Beach de Brazzaville : multiplication des entraves au droit effectif des victimes à la justice

Communiqué du 09/07 (publié conjointement par les organisations ci-après, en gras)

À la veille de l'arrivée du président congolais, Denis Sassou Nguesso, en visite officielle en France le 16 juillet prochain, la FIDH, la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen (LDH), l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), l'Association des disparus du Beach de Brazzaville, la Fédération des Congolais de la Diaspora sont vivement préoccupés par l'arsenal mis en œuvre par les autorités congolaises pour entraver l'instruction en cours devant les juridictions de Meaux dans l'affaire des « Disparus du Beach », et par la complicité manifeste dont elles bénéficient de la part des autorités françaises.

Cette contre-offensive comprend diverses facettes qui visent toutes à intimider les victimes, délégitimer leurs démarches et entraver leur droit à un recours effectif devant des tribunaux indépendants :

1. Pressions et intimidations des victimes

Les pressions et intimidations se sont multipliées à l'égard des témoins, des victimes et familles de victimes tout particulièrement au Congo. Ces menaces visent également les membres de l'ONG affiliée à la FIDH au Congo, l'Observatoire congolais des droits de l'Homme.

Par ailleurs, il semble de plus en plus difficile, voire impossible, pour les victimes des massacres venus chercher asile en France d'y obtenir le statut de réfugié, en dépit des sérieuses menaces de représailles dans leur pays.

Enfin, pour parfaire la machinerie visant à intimider les victimes et leurs familles une « Association pour la défense des intérêts des prétendus disparus du Beach », proche du pouvoir, a été récemment créée à Brazzaville.

2. Mascarade judiciaire

Les victimes qui se sont constituées parties civiles en France ont toujours rejeté vigoureusement l'idée d'un procès à Brazzaville en raison de craintes légitimes pour leur sécurité et celle de leur famille et des sérieux doutes quant à l'impartialité de la justice congolaise.

Dès juin 2002, la FIDH, la LDH, l'Association des disparus du Beach de Brazzaville, la Fédération des Congolais de la Diaspora et Survie dénonçaient le « *risque [...] de voir monter de toutes pièces une mascarade de procès au Congo Brazzaville, qui viserait à faire obstacle à la poursuite de la procédure en France* » (voir le communiqué de la FIDH du 28 juin 2002 http://www.fidh.net/article.php3?id_article=834)

Lors de la mission de la FIDH qui s'est déroulée en novembre 2003, le Président Sidiki KABA a pu constater que le dossier d'instruction demeurait vide après trois années de soi-disant instruction (voir le rapport *Jeu de dupes et violations récurrentes des droits de l'Homme*, du 7 mai dernier – http://www.fidh.net/article.php3?id_article=1064)

Les autorités congolaises s'obstinent à prétendre que l'instruction suit son cours en procédant à la mise en examen de quatre officiers de l'armée congolaise – le général Dabira, le général Blaise Adoua, le colonel Guy Pierre Garcia et Marcel Ntsourou – le 7 juillet dernier. Or, les récentes déclarations du président congolais annonçant que l'organisation d'un procès à Brazzaville permettrait de démontrer « *qu'il n'y a pas eu de massacre du Beach* », confortent nos craintes d'une justice de façade.

3. Complicité des autorités françaises

Au moment même où l'avancement de la procédure française commençait à menacer le climat d'impunité au Congo, la justice française s'est prononcée avec une célérité remarquée pour la remise en liberté de Monsieur Jean-François NDENGUE. Malheureusement, elle n'a pas manifesté la même diligence pour se prononcer sur la demande de nullité des actes concernant celui-ci, entraînant la suspension de l'ensemble de l'instruction pendant plus de 6 mois, en violation flagrante avec l'article 194 du code de procédure pénale qui donne à la Chambre de l'instruction un délai de deux mois pour statuer sur de telles requêtes.

Les associations signataires ont de sérieuses raisons de penser qu'un accord tacite existe entre les autorités françaises et congolaises pour que soient dessaisies les juridictions françaises au profit des tribunaux congolais et que soit ainsi mis un terme définitif à une affaire qui dérange les relations diplomatiques et économiques entre les deux pays.

Une illustration supplémentaire en est donné par les propos qu'à récemment tenu à Brazzaville Patrick GAUBERT, président de la LICRA mais aussi député européen élu sur les listes de l'UMP, venant apporter un soutien inconditionnel au scénario mis en œuvre par les autorités congolaises.

La FIDH, la LDH et l'OCDH relèvent que cette attitude des autorités françaises ne fait en réalité que confirmer le sentiment qu'elles s'efforcent de couvrir des dirigeants « amis », entretenant en réalité **une complicité dans le maintien de l'impunité des vrais responsables des massacres du Beach**.

Les associations signataires appellent les autorités françaises et congolaises à respecter le principe fondamental de la séparation des pouvoirs et demandent en particulier au président français, garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, de rappeler à son homologue congolais lors de leur prochaine rencontre que le droit des victimes à un recours effectif devant des juridictions indépendantes et impartiales doit être garanti.

Climat délétère au Cameroun

Dans la nuit du vendredi 20 août, John Kantem, responsable local du SDF, parti d'opposition camerounaise, a été tué à Balikumbat, près de Bamenda, chef-lieu de la province du Nord-Ouest, à l'issue d'une réunion d'évaluation des inscriptions sur les listes électorales en vue de l'élection présidentielle prévue en octobre au Cameroun. Pendant cette réunion, John Kantem avait dénoncé les exactions commises à l'encontre des militants du SDF par les hommes du RDPC, parti au pouvoir.

Cet assassinat est attribué par le SDF aux hommes de main de Doh Gah Gwanyim III, « roi » de la chefferie de Balikumbat et seul député RDPC de cette province. Le lundi 23 août, plusieurs milliers de personnes ont fait une marche de protestation, derrière John Fru Ndi, président du SDF, devant le siège du gouverneur de la province.

À l'approche de l'élection présidentielle – dont la date, un mois avant le terme du mandat de Paul Biya, n'est toujours pas fixée –, l'atmosphère s'alourdit au Cameroun. Il y a ce meurtre, de très mauvais augure ; il y a également les rumeurs qui circulent d'un complot visant à assassiner le cardinal Tumi, opposant notoire. [Odile Tobner]



Puissances et génocides

La ministre de la Coopération allemande s'est rendue le 11 août en Namibie pour y reconnaître clairement la « culpabilité coloniale » de son pays à l'occasion du centième anniversaire du soulèvement des Hereros, qui conduisit à leur génocide par les Allemands – le premier génocide du XX^e siècle. Le quotidien *Suddeutsche Zeitung* considère qu'il s'agit d'un « pas historique », tout en ajoutant que « l'acharnement des Allemands à l'encontre des Hereros n'est pas très différent du comportement des autres puissances européennes en Afrique ». (*Libération*, 14/08).

Effectivement : le livre indispensable et encore trop peu connu de Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes* (Le Serpent à plumes, 1999) montre que, chez toutes ces puissances européennes, la conquête coloniale s'accompagnait d'une idéologie et d'une pratique génocidaires. Le ministre français de la Coopération, Xavier Darcos, n'a manifestement pas lu Lindqvist ...

À ce propos, nous proposons à nos lecteurs le rapprochement de trois citations, questionnant jusqu'à la moelle notre conception de l'Histoire.

« Il s'agit ici [le comportement des Européens en Afrique depuis un demi-millénaire] d'une culpabilité collective, d'une brutalité commise par une civilisation à l'égard d'autres peuples au prétexte unique de leur infériorité, et ce, dans un contexte pacifique. Comment, en effet, considérer comme crime un système de pensée mondial, si économiquement, socialement, scientifiquement et religieusement justifié, sans remettre en cause les fondements mêmes de la civilisation occidentale. » (*Le prix de l'humanité*, par Fleur du Kasai, publié le 26/05/2004 sur Grioo.com – un article remarquable).

« Vous le savez déjà. Moi aussi. Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut. Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences. » (Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes*, Le Serpent à plumes, 1999, p. 226. Repris par Patrick de Saint-Exupéry auteur de *L'inouvable*, *La France au Rwanda*, Les arènes, 2004, p. 289)

« Pareil étonnement n'a de place au début d'un savoir, à moins que ce savoir soit de reconnaître comme intenable la conception de l'Histoire d'où naît une telle surprise. » (Walter Benjamin, questionnant en 1940 l'étonnement de certains devant « l'inimaginable ». Cité par Benjamin Chevillard, *10 ans... in Indésens*, 04/06)

Françalgérie

Le 28 juin dernier, à l'initiative du député Vert Noël Mamère et de François Gèze, PDG des Éditions La Découverte,

s'est tenu à l'Assemblée nationale un colloque sur la « Françalgérie » avec le soutien des associations Algeria-Watch, Aircrige, Cedetim et Survie.

Outre les deux auteurs du livre *Françalgérie : crimes et mensonges d'États* (Éd. La Découverte, 2004), Lounis Aggoun¹ et Jean-Baptiste Rivoire², de nombreux intervenants se sont succédés pour débattre de ce tabou de la République française et proposer des solutions visant à éviter que de telles horreurs ne se reproduisent.

Il serait vain de vouloir résumer en quelques lignes quatre heures de conférences, de débats et d'échanges ainsi que les 700 pages du livre. Les deux auteurs, après avoir brièvement rappelé le contexte historique de l'Algérie depuis l'indépendance de 1962, ont décrit la situation que vivent les Algériens depuis l'interruption du processus démocratique en janvier 1992, suite aux élections législatives de 1991 qui avaient vu la victoire du FIS³. En douze ans, le bilan de la (re)prise en main du pouvoir par les militaires serait de 200 000 morts et 15 000 disparus. La complicité de la France est totale : les services français, notamment la DST, contrôlée de 1993 à 1995 par le ministre Pasqua et son suppôt Marchiani (actuellement en prison préventive pour d'autres faits), étaient au courant du rôle joué par la DRS⁴, les services algériens qui ont utilisé et instrumentalisés les groupes islamistes. La DST était présente en 1993 devant l'immeuble des époux Thévenot lors de leur enlèvement à Alger. En 1994, le général Smaïl Lamari⁵ informe la DST et le ministère de la Défense français que Djamel Zitouni, qui a pris la tête des GIA⁶, est en fait leur homme.

L'économiste algérien Omar Benderra a décrit les mécanismes financiers de la corruption. Nicole Chevillard, journaliste à *Risques internationaux*, a expliqué les raisons de la collaboration entre les services secrets français et algériens. Hocine Aït-Ahmed (président du FFS⁷) est aussi longuement intervenu. Noël Mamère a regretté le peu de pouvoir d'initiative et de contrôle dont dispose le Parlement français et a parlé du thème de la « fracture coloniale ». Véronique Nahoum-Grappe, sociologue, représentant Aircrige, a montré l'absence de perception par les citoyens de la réalité de la politique étrangère française. Mehdi Ba, éditeur de Patrick de Saint-Exupéry (*L'inouvable*, Les Arènes, 2004), a fait le rapprochement avec le dévoiement institutionnel lors du génocide rwandais. François-Xavier Verschave a insisté sur la confiscation de l'indépendance de l'Algérie par un groupe d'officiers, formés dans les écoles militaires françaises aux méthodes françaises de « contrôle des populations ». Enfin Paul Moreira,

journaliste à *Canal Plus* – co-initiateur de l'Appel pour créer un mécanisme de contre-pouvoir citoyen qui offre un accès plus libre à l'information –, a expliqué comment des formes de contre-pouvoir, notamment journalistiques, étaient indispensables pour se prémunir de telles dérives. Il a souligné la nécessité de garantir par la loi un accès aux informations dites « sensibles », à l'instar du *Freedom of Information Act*⁸ en vigueur aux USA. [Antoine Lecanut]

1. Lounis Aggoun, journaliste indépendant, a été pendant de longues années un militant pour les droits de l'Homme en Algérie.
2. Jean-Baptiste Rivoire, journaliste à « 90 minutes » (Canal Plus), est l'auteur de nombreux documentaires dont *Benthala, autopsie d'un massacre* (1999), *Algérie : la grande manipulation* (2000) et *Attentats de Paris, enquête sur les commanditaires* (2002).
3. Front islamique du salut.
4. Département du renseignement et de la sécurité. Nouvelle appellation de la Sécurité militaire (SM) depuis 1990.
5. Chef de la Direction du contre-espionnage (DCE).
6. Groupes islamiques armés.
7. Front des forces socialistes.
8. Voir le site www.liberte-dinformer.info

Le racisme français

Ce qu'on a appelé « l'affaire du RER D » est instructif à bien des égards. Pendant deux jours la France politique et médiatique s'est déchaînée dans un dévouement de racisme sans précédent, racisme vertueux s'entend, mais vraiment caricatural et sans retenue.

Cette affaire n'aurait jamais dû exister dans un milieu tant soit peu rationnel. Dès les premières relations en effet, des gens de simple bon sens en ont relevé toutes les étrangetés, marquées au coin du délire : savoir qu'il s'agit de trois Maghrébins et de trois Africains (euphémisme pour Noirs), mais ne pas pouvoir les décrire – c'est là un archétype du racisme. Avoir eu, en position assise, la tête maintenue penchée mais se voir dessiner des croix gammées sous les seins, sur le ventre et sur le pubis. Essayez donc.

Bref tout cela requérait un certain scepticisme avant toute confirmation par enquête. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les fonctionnaires de police de base, habitués des dépositions de toutes sortes. Hélas, là-dessus sont intervenus un procureur de peu de jugement, Xavier Salvat, et une dépêche de l'AFP de pur style stalino-popovien. Et un simple récit est devenu immédiatement un fait avéré, rapporté à l'indicatif, sans même l'élémentaire précaution d'un « selon les dires de la victime présumée ». De quoi illustrer la dérive des procédures judiciaires et le niveau lamentable de l'information en France. Pourquoi cette absence totale de maîtrise des principes



élémentaires de déontologie qui permettent aux professions de magistrat et de journaliste d'exister et d'être respectées ?

Il faut se rendre à l'évidence, ce récit remplissait un tel désir, une telle attente, qu'il a rompu toutes les barrières du sens critique chez des gens qui devraient en être le mieux pourvus. Mais cela ne s'est pas arrêté là. La classe politique s'est engouffrée dans la brèche jusqu'au plus haut niveau. Le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin a jugé cet événement « ignoble ». Le président de la République Jacques Chirac a dit son « effroi ». Le Parti communiste a organisé une manifestation. Laurent Fabius a mis en demeure le gouvernement d'agir. La LIC(R)A a publié un communiqué frénétique dénonçant haineusement les « nazis de banlieue » – la pseudo-victime parlait elle de « racaille de banlieue ». Fontenelle, dans le fameux récit de « La dent d'or », recommandait de s'assurer des faits avant d'en tirer des conclusions. C'était la grande époque, où on pensait que le rationalisme viendrait à bout des ravages de la crédulité et de la superstition.

Les journaux bien sûr se sont surpassés. Le numéro de *Libération* du lundi 12 juillet 2004 devrait devenir un vrai cas d'école, si un jour on décidait d'enseigner le vrai journalisme en France. En première page : photo d'un « graffiti antisémite en novembre 2003 sur une cage d'escalier de la cité des Bosquets, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) ». Il leur reste encore à photographier les graffitis des vespasiennes, ceux des chiottes des lycées, etc. On n'a pas fini d'être informé. Double page à l'intérieur. Première phrase, premier lapsus : « plausible », c'est l'adjectif qui s'impose, probablement par antiphrase. Le mot qui aurait dû être employé est « vraisemblable », puisque « plausible » veut dire littéralement « digne d'être applaudi » ou « qui peut être approuvé ». C'est le cas en effet, c'était le fait divers introuvable, on en rêvait. Les journalistes, Jacky Durand et Patricia Tourancheau, en remettent dans la sauce : les verbes « gueulent », « hurlent » accompagnent les citations des propos rapportés dans le récit. C'est comme si on y était. En intertexte et en caractères rouges on a « les trois Maghrébins et trois Africains taggent sur son ventre, sous les seins et jusqu'au pubis, des croix gammées ». Pour cela, « ils sortent de gros feutres ». Comme chacun le sait, les taggeurs emportent toujours dans leurs poches, en plus de la peinture en bombe pour l'exercice de leur art, des feutres pour quelques esquisses, souvenir de leur apprentissage à l'école maternelle.

Le clou de l'exposé : « les six Noirs et Beurs infligent un coup de pied à la jeune Blanche », là où on devrait avoir

« six individus ont, selon ses dires, donné un coup de pied à la plaignante ». En prime, on a une « analyse » de Catherine Coroller, commentant gravement les « passages à l'acte » des « jeunes issus de l'immigration » et un « éditorial » de Jean-Michel Thénard qui se scandalise de « l'absence de témoins », qui aurait dû plutôt l'intriguer. Le bon peuple est lâche, dit-on, mais il adore raconter devant les caméras ce qu'il a vu même de loin et partiellement. Les journaux télévisés en sont la preuve quotidienne.

Et puis, comme des observateurs fûtés l'avaient prévu, l'ensemble s'est lamentablement dégonflé. Deuxième acte, tout aussi instructif. Il y en a qui se défaussent. Maxime Gremetz : « *Forcément on y a cru, c'était écrit dans les journaux.* » Le stalinisme, cela vous forge un homme. Julien Dray : « *Forcément on l'a cru, le président de la République l'avait dit.* » Il est mûr pour la dictature. Du côté du pouvoir, c'est plus embarrassé. C'était faux, ce fait-divers, mais il y en a tellement de vrais. Alors on ne sait plus faire la différence ? C'est la justification de tous les bobards. Chirac a dit que c'était regrettable mais... qu'il ne regrettait pas. Tant pis s'il a rendu ses futures proclamations peu crédibles. Enfin il s'est, lui aussi, surpassé en avouant avoir été victime d'une manipulation et en exigeant la sévère punition des manipulateurs.

Quelle « manipulation » et quelle « manipulatrice » en effet ! On frémit, quand on pense à tous les manipulateurs aussi géniaux que diaboliques qui ourdissent des trames invisibles de par le monde, à l'idée que notre sort est entre les mains de quelqu'un qui est manipulé par une pauvre petite mythomane de vingt-trois ans aux gros artifices tout cousus de fil blanc. Mais aussi on n'allait pas rater une aussi belle occasion de sonner l'hallali sur tout ce qu'on hait, sans oser le proclamer crûment, des jeunes hommes « costauds et baraqués », des Maghrébins, des Noirs.

Le contre-exemple démonstratif n'a pas tardé. Dans *Libération* du mercredi 14 juillet, un titre en page 14, *Un gardé à vue jeté nu dans sa cellule*, n'attire guère l'attention. Le récit est pourtant édifiant. « Le 12 juin au soir, Mustapha, 28 ans, et Abdeslam, 32 ans, sont mal garés », un délit abominable. Ils seront arrêtés, déshabillés, injuriés (« *sale bougnoule* »), passeront deux jours au trou. Un gendarme, qui conteste bien sûr les faits, sera suspendu. Vous savez bien qu'il y a des brebis galeuses, qu'il y a donc des « bavures ». Pourquoi le journal n'a-t-il pas titré : « Un Maghrébin jeté nu dans sa cellule » ? C'était en faire trop. Pourquoi le ministre de l'Intérieur n'a-t-il pas proclamé ces faits « ignobles » ? On n'allait quand même pas le déranger pour si peu. Pourquoi le président de la

République n'a-t-il pas déclaré son « effroi » ? Il a d'autres chats à fouetter. Pourquoi enfin la LIC(R)A n'a-t-elle pas publié de communiqué vengeur (seuls le MRAP et SOS Racisme indépendant sont intervenus) ? Allez savoir.

Il n'y a même plus à dire qu'il y a deux poids deux mesures, déni d'une prétendue « égalité » des citoyens, mais il y a un racisme « autorisé », ancré dans la mentalité journalistique et politique. Car c'est de cela qu'il s'agit, et non d'un « emballement », et autre bla-bla-bla dont on a été abreuvé les jours suivants. Dans l'affaire du RER D, on a vu le vrai visage sans fard du racisme. L'hystérique – et on ne le lui pardonnera pas – exprime, simule et stimule le désir du groupe. Il paraît que *Libération* a reçu des lettres de gens consternés parce qu'ils craignaient, du fait de leur apparence, de subir les conséquences de ce fait divers. Alors, c'est vrai, on est en plein racisme. Est-ce que j'ai peur, avec mon look européen, d'être prise à partie parce que je partage ce trait avec le *serial killer* Michel Fourniret ? On croit rêver. Tout un groupe vit dans la peur d'être assimilé à ce qu'il y a de pire en son sein, généralisation imposée par les médias avec la phrase meurtrière : « les six Noirs et Beurs infligent un coup de pied à la jeune Blanche ». Et en plus, c'est faux. Mais c'est tellement plus vrai que le vrai, comme disait Goebbels. [OT]

Bons points

– Réunis jeudi 19 août à Durban (Afrique du Sud), les 115 pays « non-alignés » ont décidé, à l'instigation de leur hôte le président Thabo Mbeki, de se liguier pour obtenir une réforme des **Nations unies** – où ils sont majoritaires. Ils se sont référés à un précédent : la façon dont à Cancun leur coalition a mis en échec l'hégémonie des pays de l'OCDE sur l'OMC (*The New Zealand Herald*, 20/08).

– Après 15 jours de détention, le journaliste sénégalais Madiambal Diagne a finalement été relâché le 27 juillet.

Son arrestation arbitraire, contre laquelle nous nous étions élevés, avait immédiatement suscité une très forte protestation au Sénégal, en France et ailleurs. La presse sénégalaise avait quasi-unanimement dénoncé la dérive liberticide du régime, sous la forme d'un retentissant éditorial commun intitulé « Tous contre le monstre [*la censure*] ! », et par des journées sans presse. Un très large soutien de la société civile avait permis à la mobilisation de gagner en ampleur (marches pacifiques, grèves, etc.), cristallisant toutes les aspirations démocratiques et rattrapant même Abdoulaye Wade en France à l'occasion de sa visite à Chirac le 23 juillet dernier.



Toute cette agitation ne devait pas être du goût de ce dernier, qui, si l'on en croit *Le Figaro* du 24 juillet, aurait demandé à son homologue sénégalais de lâcher du lest. Wade annonçait alors (mais ce n'est pas la première fois !), la suppression du fameux article 80, calqué sur la loi française « anti-casseur » votée en 1970, abrogée en 1981. Madiambal Diagne était remis en « liberté

provisoire » quatre jours plus tard, dans l'attente d'un jugement sur le fond. La vigilance reste donc de mise.

Fausse note

– Après l'université Lyon 3 qui, le 23 avril, a fait docteur «honoris causa» le dictateur burkinabè Blaise Compaoré, la Sorbonne a remis le 27 mai sa médaille

d'honneur au dictateur tunisien Zine Ben Ali.

C'est le professeur André Laronde, archéologue, qui est ainsi allé à Tunis prostituer la plus célèbre université française et «justifier» scientifiquement les tortures infligées dans les geôles tunisiennes.

(Achévé le 26/08/2004)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« *Le Monde* a été récemment mis en cause pour le traitement de l'attentat contre le président Habyarimana, accusant le FPR d'avoir causé le génocide. Que pensez-vous du travail de vos confrères ? »
« Le traitement du *Monde* est vraiment léger, c'est inadmissible, indigne du *Monde*. Sur la base de ce qu'ils ont écrit, si on veut faire une comparaison provocatrice, on pourrait dire que l'incendie du Reichstag a provoqué la Shoah. » (Patrick de SAINT-EXUPÉRY, journaliste au *Figaro*, Prix Albert Londres, répondant le 25/05 aux questions de l'École d'application des étudiants en journalisme de Grenoble, <http://www.journalpes.net/>)

« J'étais, et je reste, dégoûté du comportement de mon pays [lors du génocide de 1994 au Rwanda]. C'est comme si j'apprenais qu'une partie de ma famille avait collaboré à la Shoah. Sur place, je voyais les génocidaires devenir des victimes dès lors qu'ils passaient les frontières, tandis que les massacres de Tutsis continuaient. Le rôle de la France est évident, elle a toujours soutenu Habyarimana, elle a couvert les génocidaires contre le FPR. [...] J'ai honte que la France n'admette toujours pas sa responsabilité, alors que tous les autres l'ont fait, y compris les États-Unis et la Belgique. Et je n'ai plus trop d'espoir... surtout quand je vois que des confrères, comme Stephen Smith, continuent à soutenir la France. J'étais avec Smith au Rwanda, nous avions les mêmes opinions, et il ne se gênait pas pour les exprimer. Aujourd'hui il a complètement changé de discours, je ne me l'explique toujours pas... » (Laurent BIJARD, journaliste au *Nouvel Observateur*, idem)

« C'est une triste fin pour lui, même si ça fait un moment que la maison Pasqua est en perte. Quand on pense que cet homme-là était en 1986 l'un des hommes les plus puissants de France... En tout cas, il y a longtemps qu'il ne fait plus peur à personne... » (commentaire de Jacques CHIRAC devant ses troupes au sujet de l'interpellation judiciaire de Charles Pasqua, rapporté par *Le Canard Enchaîné*, 28/07).

[Méthode Coué : Chirac feint d'oublier que l'ennemi Sarkozy s'emploie à récupérer la capacité de nuire de son prédécesseur au ministère de l'Intérieur et à la présidence du Conseil général le plus riche de France. On peut aussi supposer que la Cour de Justice de la République (CJR), majoritairement chiraquienne, saura se montrer indulgente envers l'ex-complice auquel le Président doit tant. Et qui pourrait tellement en dire... – PC]

Françasia

« Beaucoup d'irrégularités ont entouré la construction de cet aéroport [de Phnom Penh] par le groupe français Vinci. [...] J'avais obtenu du ministre français de l'Économie de l'époque, Edmond Alphandéry, un don de la France de 20 millions de dollars pour son extension qui devait coûter 120 millions de dollars. Puis le contrat, signé en 1995, a été amendé sans transparence. La construction d'une seconde piste pour les gros porteurs a été supprimée, bien qu'à l'origine elle fût la part la plus importante du projet. Malgré cette réduction de près de moitié du projet, son coût a été maintenu à 120 millions de dollars. J'estime qu'environ 40 millions de dollars sont ainsi partis en pots-de-vin. En tant que député cambodgien, j'ai demandé une copie des amendements du contrat à mon gouvernement et à Vinci. Tous les deux me l'ont refusé. [...]

Tout un aréopage de personnalités [...] a bénéficié [de cet argent], sans oublier les intermédiaires de la société Vinci qui sont chargés de soudoyer les personnalités.

Le Cambodge a reçu 2 milliards de dollars d'aide internationale depuis 1993. Il y a donc beaucoup d'argent à prendre, d'autant que le pays regorge de ressources naturelles, notamment le bois. En outre, il existe au Cambodge une connivence rare entre les apparatchiks au pouvoir et la mafia locale. [...] Au Cambodge, pays réputé comme le plus corrompu d'Asie, jamais personne n'a été condamné pour corruption, même au plus bas niveau... car si une personne était arrêtée, elle pointerait aussitôt le doigt vers son supérieur. [...]

Pour [remédier à] la corruption de prédation, qui est le fait des dirigeants politiques, exigeons qu'ils déclarent leur fortune et en justifient l'origine ! C'est ainsi que la corruption a été jugulée en Thaïlande à partir de l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1997. Des fonctionnaires ont été poursuivis et rendus inéligibles. Mais cela n'a été possible que parce que, en Thaïlande, il y a une justice indépendante et une société civile forte. [...]

Le seul espoir [de changer les choses], ce sont les pressions de la Banque mondiale, des pays donateurs comme la France et le Japon. Plus ils donnent, plus le peuple cambodgien s'appauvrit, comme le montrent les statistiques de la Banque mondiale. Ainsi, quand la France donne un hôpital, les factures des sous-traitants chargés de le construire sont gonflées et, dans certains cas, le surcoût peut atteindre le double du prix réel. Récemment, trois pays ont suspendu leur assistance au Cambodge pour protester – la Belgique, les Pays-Bas et la Norvège. Malheureusement, chaque fois que j'ai parlé à des responsables français, je me suis heurté à un fatalisme à la limite du cynisme. » (Sam RAINSY, ex-ministre des Finances du Cambodge, interviewé par *Libération* du 23/08).

[L'ex-ministre est gentil d'excuser le cynisme prédateur de la Chiraquie par le fatalisme... Le groupe Vinci est l'héritier du groupe Dumez-Lyonnaise des Eaux, champion de la corruption chiraco-françafrique. Il se défend des accusations de Sam Rainsy en signalant qu'il a obtenu en 2004 un nouveau prêt de 20 millions d'euros pour financer le projet d'aéroport, de la part de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement, « dont on connaît les exigences éthiques »... Demandez aux Tchadiens, par exemple, ce qu'ils vérifient de ces exigences !

Quant au ministre Alphandéry, il a accepté de témoigner en faveur de Charles Pasqua lors du procès que celui-ci a intenté à La Françafrique... – François-Xavier Verschave]

Idéologie – Hégémonie

« Conclure que payer, c'est reconnaître sa culpabilité voudrait dire que Kadhafi a subitement été imprégné par les Lumières, qu'il est devenu rationaliste. [...] Pour un esprit occidental, payer, c'est reconnaître. [...] Même pour les esprits irrationnels que sont les Libyens, quand ils envoient une flèche, ils ont en général une bonne raison. » (Pierre PÉAN, interview au *Nouvel Observateur* du 05/08)

[Depuis Descartes et son axiome fondateur du rationalisme (« Le bon sens est la chose au monde la mieux partagée »), le jugement de l'Occidental moyen n'a cessé de décliner. Descartes aurait bien ri de l'arrogance d'un « esprit occidental » autoproclamé rationnel en face des « esprits irrationnels » qui habitent les autres, les non-Occidentaux. Pierre Péan, tout « occidental » qu'il pense être, fait fi du principe de non-contradiction qui marque la rationalité. Il a conclu avec *Le Monde* un accord purement politique par lequel accepter la non-rédition de son



livre n'avait absolument rien à voir avec reconnaître qu'il péchait par certains points. Quant aux « esprits irrationnels » qui ont « de bonnes raisons », c'est-à-dire qui font comme s'ils étaient rationnels, comprenez qui peut. Vaut-il mieux être un « rationnel » qui se comporte irrationnellement ou un « irrationnel » qui se comporte rationnellement ? Laissons ceux qu'impressionne l'œuvre du grand informateur Pierre Péan résoudre ce grave problème. – OT]

« [L'envol des cours du pétrole montre] la nécessité d'un monde stable, [...] de gagner la guerre contre le terrorisme [...] pour préserver la vigueur de l'économie chez nous. » (John SNOW, secrétaire d'État américain au Trésor, le 20/08, cité par Libération du 21).

[Au moins, c'est clair : la fin de la terreur n'est pas l'objectif premier de la guerre contre le terrorisme, ni la réponse aux besoins des pays les plus démunis.]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Figaro, *Vers une coopération militaire franco-algérienne*, 19/07 (Philippe MIGAULT) : « Le déplacement de Michèle Alliot-Marie à Alger, première visite officielle d'un ministre de la Défense français en Algérie depuis l'indépendance, revêt une indiscutable portée politique. Survenant quelques jours seulement après la venue du ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, précédant de peu la délégation conduite par Nicolas Sarkozy, il démontre que les relations franco-algériennes, qui devraient ouvrir un nouveau chapitre en 2005, avec la conclusion d'un traité d'amitié, s'intensifient.

C'est sur le plan militaire que ce rapprochement est le plus sensible. [...] Des accords de défense ont été conclus en 1967 et 1983 mais n'ont pas donné lieu à une vraie collaboration. Aussi la conclusion d'un accord cadre dans ce domaine, dont Michèle Alliot-Marie est venue jeter les bases à Alger et qu'elle souhaite concrétiser dès cet automne, est-il perçu en Algérie comme la levée d'un des derniers tabous entre la France et son ancienne colonie. Ce projet, dont les termes restent à définir précisément mais dont les grandes lignes sont déjà tracées, devrait comporter trois volets portant sur la formation des troupes algériennes, la modernisation de leur équipement et la conduite d'exercices communs.

La France accueillera au sein des forces et des écoles militaires françaises des officiers et sous-officiers algériens. Ceux-ci y recevront un enseignement leur permettant de travailler de concert avec les troupes françaises grâce à un matériel interopérable que Paris pourrait fournir en fonction des desiderata de l'armée algérienne. Une opportunité pour les entreprises françaises de défense qui pourrait permettre l'obtention de marchés substantiels à l'export.

Car Alger, jouissant grâce aux prix records des hydrocarbures d'une trésorerie confortable, est engagé dans un vaste effort de modernisation de ses forces. Disposant déjà de l'armée la plus puissante du Maghreb, qui la met à l'abri de toute agression conventionnelle, elle vient de conclure l'achat à la Russie de 70 avions de combat Mig et Sukhoï. Elle n'a pas un besoin pressant en matière d'avions de combat, pas plus que de chars ou de navires. Certes, des entreprises telles Sagem, qui modernise déjà les chars T 72 de l'armée algérienne, ou comme Thales, qui pourrait doter les avions de combat russes d'une électronique de bord plus performante, pourraient obtenir des contrats sur le segment de la modernisation des matériels.

Mais le besoin réel est autre. Les forces armées algériennes pourraient se doter, dans le cadre de la lutte antiterroriste, de systèmes facilitant leur traque. Le théâtre d'opérations sur lequel elles sont engagées, le sud du pays et ses frontières avec la Mauritanie, le Niger, le Mali et le Tchad, est trop vaste pour que les mouvements terroristes, tel le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), se prennent dans leur nasse. Des instruments de haute technologie, permettant une surveillance efficace des mouvements aux frontières, pourraient en conséquence faire l'objet d'une demande de la part d'Alger. Et les Français ont en la matière un réel savoir-faire.

Thales, le spécialiste de l'électronique de défense, dispose notamment des instruments adéquats. Le groupe négocie actuellement un contrat, dénommé Miksa, avec l'Arabie Saoudite. Celle-ci, également confrontée au terrorisme et dont la superficie est presque équivalente à celle de l'Algérie, souhaite mettre en place un dispositif de contrôle composé d'un réseau de télécommunications, d'avions de reconnaissance et

d'hélicoptères, associé à des radars permettant de détecter une intrusion par voie terrestre, aérienne ou maritime sur son territoire. Cette solution pourrait être adaptée au Maghreb.

Au-delà de la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal seraient également prêts à coopérer militairement avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Coopérant déjà en Méditerranée dans le cadre des forces terrestres et navales Eurofor et Euromarfor, ces États de l'UE pourraient mener des manœuvres communes avec leurs voisins maghrébins. Faisant allusion aux tourments de la relation franco-algérienne, Michèle Alliot-Marie, qui a rencontré le président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika, ses ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur résume la situation d'une phrase : « *Le moment est venu de tourner la page.* [...] *Nous faisons face aux mêmes menaces* », estime-t-elle. »

[Certains de nos lecteurs auront peut-être profité de l'été pour lire un monument d'histoire contemporaine : *Françafrique, crimes et mensonges d'États*, de Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire (La Découverte, 2004 ; cf. Billets n° 126). Une lecture d'autant plus indispensable qu'elle éclaire les stratégies militaires de manipulation de la terreur qu'on a vues à l'œuvre au Rwanda et qui ont conduit en 1994 au génocide d'un million de Tutsi. Au Rwanda, ces stratégies étaient mises en œuvre par des officiers français héritiers des méthodes expérimentées durant la guerre d'Algérie. En Algérie, elles ont été déployées depuis une quinzaine d'années sous la responsabilité d'officiers algériens formés par l'armée française, avec le possible soutien de conseillers français, s'inspirant en tout cas des précurseurs Lacheroy, Trinquier, Aussaresses, Léger : tortures, massacres, mensonges, infiltrations, manipulations jusqu'à la nausée, et au delà.

Les dirigeants français ont d'une part « succombé » aux pressions du lobby françalgérien – qui s'enrichit à milliards dans le détournement de la rente pétrolière, les monopoles d'importation, les contrats juteux laissant dans la misère une grande majorité de la population – et d'autre part au chantage terroriste. Il est désormais certain que les services secrets algériens ont provoqué les attentats de 1995 à Paris (un grand classique de la terreur d'État, où les vrais terroristes n'ont à la bouche que l'écrasement du terrorisme). Or ni Chirac, ni Jospin n'ont voulu dénoncer cette agression caractérisée, infime proportion de ce que la junte algérienne fait subir à son propre peuple.

Nous disons « la junte » parce que le récent lifting de la hiérarchie militaire algérienne n'a en rien altéré l'appareil de répression-manipulation. Le président Bouteflika est là pour couvrir l'impunité d'une litanie de crimes abominables, inavoués, ainsi que la perpétuation de cet appareil, qui terrifie les contre-pouvoirs et protège la captation des pétrodollars contre toute investigation démocratique.

C'est avec ce régime terroriste-là que la France veut nouer un accord de défense (le plus haut degré de coopération militaire). C'est avec lui que Thales et compagnie veulent partager les dividendes du pétrole et de la corruption. La Chiraquié a hâte de redoubler les pompes à rétro-commissions. Bref, il s'agit d'aider l'oligarchie pétro-militaire algérienne, une séculocratie sadique, à continuer d'écraser son propre peuple pour mieux le dépouiller. En parfaite représentante de l'oligarchie financiero-militaire française, Michèle Alliot-Marie peut le dire : « *Nous faisons face aux mêmes menaces* »... Le peuple français ignore-t-il qu'en renforçant à ce point l'incarcération du peuple algérien, il forge les fers de son propre malheur ? Laissons-nous se contracter ce deal mafieux ? – FXV]

L'Expression (Alger), *Sarkozy attendu dimanche à Alger. Sur la voie du « partenariat d'exception », 23/08* (Nadira BEL) : « Le périple de Bouteflika en terre hexagonale pour assister aux commémorations du 60^e anniversaire du débarquement en Provence a été une occasion propice pour pousser les relations bilatérales dans le sens de la consolidation. Sarkozy, qui doit mettre en place les mécanismes de la refondation à travers le paraphe de plusieurs projets, revient le 29 du mois courant en ramenant dans sa valise des contrats tout aussi alléchants que ceux qu'il a pu décrocher lors de son dernier déplacement en juillet dernier. [...] La célérité avec laquelle est engagé ce



partenariat dénote l'importance qu'a pris soudainement le marché algérien d'autant plus que le vent tourne actuellement en faveur de l'Algérie qui engrange des réserves de change estimées à 40 milliards de dollars. [...]

La dernière visite de Sarkozy s'était soldée par la signature d'un aide-mémoire sur le partenariat pour la croissance et le développement portant sur deux milliards d'euros. Le grand argentier de l'Hexagone avait alors eu cette subtile phrase pour qualifier son exploit : *"Jamais la France n'a signé un accord économique aussi important"*. Elle résume à elle seule l'importance des marchés accordés aux opérateurs français qui ne comptent pas s'arrêter à ce niveau d'échanges. Le montant de l'accord s'élève à deux milliards d'euros. 288 millions € de conversion de dettes en investissements, 780 millions € de crédits concessionnels [à taux réduit], 1 milliard € de crédits commerciaux garantis par la Coface destinés à couvrir de futurs contrats, notamment dans les secteurs des transports, des télécommunications, de l'électricité, des hydrocarbures, des biens d'équipements industriels, des services urbains et de l'habitat. Le secteur de l'eau a eu lui aussi une enveloppe financière conséquente. [...] Un net intérêt est accordé à la sphère économique privée dans le but de *«favoriser la croissance et l'emploi»*.

Le ministre français avait déclaré : *«La partie française soutiendra, auprès du Club de Paris [celui des créanciers publics], la demande de porter à 30 % le plafond de conversion de dettes en investissements actuellement limité à 10 % de la dette éligible.»* [...]

La visite de la ministre française de la Défense, Michèle Alliot-Marie, qui a séjourné à Alger les 16 et 17 juillet dernier, a permis de poser les jalons d'une coopération militaire efficace. [...] Le journal français *Le Monde* avait rapporté que l'Algérie compte acquérir des avions de chasse français de type Rafale. Le contrat aurait été formellement conclu entre les deux chefs d'État, algérien et français, lors du déjeuner privé qu'a offert Chirac à Bouteflika au fort Brégançon dans le Var, au lendemain de la commémoration du débarquement de Provence. »

[Merci à ce journal algérois de nous exposer les termes du deal. En échange du soutien diplomatique et financier français à une dictature tortionnaire (les contribuables hexagonaux vont financer tout le dispositif et assumer les risques pris par la Coface), l'ami Dassault et les multinationales tricolores qui dominent les secteurs évoqués vont se gonfler de contrats gonflés de commissions et rétro-commissions. Le Top 100 du MEDEF va pouvoir aussi récupérer les morceaux les plus juteux du secteur public. La rente pétrolière est trop sérieuse pour rester entre les mains du peuple algérien.

Le sujet est sensible : la référence à l'achat de Rafale a été retirée d'un article du Figaro sur ordre du groupe Dassault, propriétaire du quotidien et constructeur des Rafale, qui souhaitait davantage de discrétion... (cf. *Libération* du 27/08). – FXV]

Le Canard enchaîné, *Le cinquième commando de tueurs fut le bon*, 18/08 (Nicolas BEAU) : « En quelque six ans, le malheureux Hicham Mandari aura essuyé une fusillade à Bogota en Colombie [...], deux tentatives d'attentat en France [...], quelques tabassages... Et pour finir, cette exécution, dans la nuit du 3 au 4 août, d'une balle dans la tête, sur un parking de supermarché au nord de Marbella, en Espagne.

[Sa] vie mouvementée [...] l'a vu être mis en examen dans d'innombrables dossiers. À savoir les "vrais-faux dinars de Bahreïn" – huit tonnes de billets fratelés d'une valeur de 350 millions d'euros imprimés en Argentine¹ –, une obscure affaire de "chantage" exercé sur le banquier Benjelloun, [...] familier du Palais [...] et président de la Banque marocaine du Commerce extérieur]. etc.

Si l'on ajoute à ces quelques frasques des liens [...] avec les services secrets algériens et espagnols [...] les menaces de livrer à la presse les secrets de fabrication des bonnes relations entre le royaume chérifien et la classe politique française (notamment Chirac et sa fille Claude²), [...] l'on comprendra que la fin tragique de cet ancien courtisan du roi Hassan II suscite de légitimes interrogations.

[... Selon] un rapport de la PJ française, [...] certains l'accusent de contrôler un réseau de call-girls qu'il aurait "exportées" [...] vers la France, mais aussi vers les hôtels tenus à Dubaï par son père Mohammed. [...]

Il se livre au hold-up le plus rocambolesque de l'histoire marocaine. Avec plusieurs complices, dont sa protectrice Farida

[la concubine préférée de Hassan II], Mandari dérobe, quelques mois avant la mort d'Hassan II, ses chèquiers personnels dissimulés dans un coffre. Puis il se réfugie à l'étranger, où il aurait encaissé un chèque de 118 millions d'euros. Chez Hassan II, c'est la consternation. Pour peu que son nom apparaisse – comme ce jour où dans le *Washington Post* il menace le roi de révélations compromettantes –, pareil affolement peut se comprendre. Le conseiller financier du Palais, André Azoulay, téléphone alors aux rédactions amies en France [...].

Les dossiers qu'il avait sortis sur les vraies circonstances de la mort du général Dlimi, l'ancien patron de l'armée, ou sur la fortune immobilière de certains conseillers d'Hassan II, donnaient un peu de crédibilité à ces menaces. *"Mes dossiers constituent pour moi, a-t-il laissé entendre un jour au Canard, une assurance-vie."* Apparemment, il se montrait bien optimiste. »

1. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000, p. 161-167.

2. Cf. F.X. Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes, 2002, p. 195-197.

[La sulfureuse affaire des «vrais-faux dinars de Bahreïn» a impliqué tout un pan de la Françafrique, de Kinshasa à N'Djaména, Niamey et Paris en passant par Rabat. Au minimum. Malgré l'ampleur de l'escroquerie, et le montant de fausse monnaie amené à Paris, la justice française reste très discrète. Hicham Mandari ne l'était pas assez. Il avait annoncé via la presse marocaine et espagnole une conférence de presse sur « les pages les plus noires de la corruption du royaume de Mohammed VI ». Selon *Libération* du 23/08, le tueur aurait frappé « la veille même de cette conférence ». Les secrets de fabrication de la « Franchérie » attendront encore d'être expliqués aux citoyens français et marocains.]

La Lettre du Continent, Jacques Chirac en novembre à Brazza, 29/07 : « Jacques Chirac ne devait s'arrêter qu'à Dakar avant de participer le 25 novembre au sommet de la francophonie à Ouagadougou. Selon nos informations, une "descente" au Congo-B avant le retour sur Paris est aujourd'hui envisagée. [...]

Sassou [...] compte sur Jacques Chirac pour qu'il l'aide à devenir un "parrain" écouté dans la résolution des conflits des Grands Lacs. Comme Bongo, Sassou soigne ses relations avec tous les hommes de pouvoir à Paris. Aussi a-t-il longuement reçu, dans la soirée du 19 juillet, le grand argentier Nicolas Sarkozy. Les deux hommes ont un ami commun : l'ancien Premier ministre ivoirien Alassane Ouattara. Le président congolais avait auparavant déjeuné le 16 juillet, place Beauvau, avec le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, qui avait géré personnellement l'affaire du Beach à grands coups de gueule. [...]

À l'Élysée, le chef d'État congolais a obtenu une annulation de 250 milliards FCFA de la dette extérieure pour pouvoir signer avec le FMI. Cette opération se fera dans le cadre d'un petit micmac : le Congo remboursera un peu la France qui annulera beaucoup... De même, Paris va passer l'ardoise magique sur des prêts du FAD (BAD [Banque africaine de développement]) pour que les experts du Fonds soient contents ! [...]

Le chef de l'État [congolais] a également "audiencé" Thierry Desmarest, le PDG de Total qui s'inquiète des éventuelles répercussions des mauvaises relations entre la France et l'Angola sur ses intérêts au Congo. D'importants champs en eaux profondes vont être développés sur la frontière maritime congolo-cabindaise, dans le cadre d'un projet d'unification.

Le réseau le plus solide de Sassou III à Paris est celui des "frères de lumière". Selon nos informations, le président congolais a reçu les anciens Grands Maîtres du Grand Orient de France : Philippe Guglielmi et Alain Bauer. Enfin, Claude Dahou, Assistant Grand Maître pour les relations avec l'Afrique de la Grande Loge Nationale Française GLNF – Sassou est très proche du Grand Maître de cette obédience, Jean-Charles Foellner –, a organisé une rencontre avec des responsables de Thalès (Claude de Peyron, conseiller diplomatique et Yann de Jonmaron, directeur Afrique). »

[On dirait un catalogue des modalités du soutien français à un dictateur criminel contre l'humanité, qui a ruiné par la guerre et le pillage son pays riche en pétrole, au point d'en faire l'un des plus endettés de la planète. Soutien politique, avec le probable voyage à Brazzaville du Président français et la courtisanerie de ses successeurs putatifs. Soutien politico-économique de Total, la plus grande entreprise française. Soutien financier : les citoyens français sont mis à contribution, à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros, non pour alléger vraiment la dette qui pèse sur les Congolais (ce serait justice), mais pour permettre au(x) voleur(s) en chef de voler à nouveau.



Soutien initiatique, encore, qui discrédite un peu plus l'idéal humaniste affiché par les Grands Maîtres des deux plus importantes obédiences franc-maçonniques françaises. Franchement, quel humanisme y a-t-il à rapprocher le fabricant d'armes Thales avec l'un des pires criminels néocoloniaux ? – FXV]

Observatoire de l'Afrique centrale (www.obsac.com), RDC. *Empêcher la guerre*, 27/08 (Pierre BIGRAS) : « Depuis le massacre de [...] Gatumba la tension n'a pas cessé de monter en RDC [Congo-Kinshasa] et dans les pays limitrophe à l'est. Le vice-président Azarias Ruberwa qui avait réagi à vif au lendemain de ce massacre [...] en réclamant un arrêt évaluatif de la transition congolaise s'était ensuite imposé un court silence pendant une période de deuil à la mémoire des victimes.

Il faut cependant souligner que ce silence honorable correspondait également avec une offensive diplomatique sud-africaine qui visait à réunir les deux principales composantes apparemment impliquées directement dans ces événements. Si une délégation du RCD s'est effectivement rendue à Pretoria, il n'en a pas été de même du côté de la composante ex-gouvernementale. [...]

Faut-il s'étonner, après cette nouvelle gifle magistrale infligée au médiateur sud-africain Thabo Mbeki par une des principales parties congolaises, que le vice-président Ruberwa ait lui-même fait monter les enchères ? Il est évident que nous sommes passés [...] à une nouvelle phase de guerre froide qui pourrait facilement basculer dans la guerre tout court.

Ce qui est clair en ce moment c'est que tout le monde s'attend à la guerre, mais que personne ne veut en porter la responsabilité. Le Rwanda a éloigné le colonel [rebelle] Jules Mutebutsi ([...] réfugié au Rwanda avec) ses 300 combattants de la frontière de la RDC ; plusieurs ministres issus de la composante RCD sont demeurés à Kinshasa ; la composante gouvernementale se drape dans l'irréductible drapeau de la légitimité constitutionnelle de la transition pour refuser de reprendre des négociations à Pretoria ; et pendant ce temps la France saisit au vol le ballon d'une augmentation des effectifs de la MONUC réclamée par le proconsul William Swing, appuyé par son patron le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, pour s'imposer comme nouvel intervenant incontournable dans la suite des choses. »

Le Figaro, *Paris tend la main au président tchadien*, 09/08 (Pierre PRIER) : « Une crise peut en cacher une autre. Derrière l'engagement – réel – de la France dans l'aide humanitaire aux réfugiés du Darfour, Paris poursuit un autre but : tendre la main au président tchadien Idriss Déby, menacé par le conflit. Preuve de l'urgence : c'est la première fois que les forces françaises positionnées au Tchad sont engagées dans une mission à caractère militaire – la "sécurisation des frontières" – depuis les années 80. [...] Le président Déby peut mesurer le changement, lui qui, à la fin des années 90, avait demandé en vain l'aide des avions de transport du dispositif français contre les rebelles toubous du MDJT, dans le nord du pays.

Mais cette fois, il y a le feu à la maison, estime-t-on à Paris. La mission des Français est délicate. Les militaires vont tenter de protéger une gigantesque frontière où plusieurs guerres se jouent en miroir. Le Tchad accuse le Soudan de laisser les milices arabes soudanaises, les Djandjawids, envahir son territoire pour attaquer les "Noirs" soudanais réfugiés sur le sol tchadien. Le Soudan accuse à son tour le président Déby d'avoir envoyé ses soldats lutter aux côtés des rebelles du Darfour. Idriss Déby, qui avait un temps joué les arbitres, y a été acculé par sa propre famille. Des proches ont essayé en avril de fomenter un coup d'État contre lui. Ils lui reprochaient, entre autres griefs, de refuser son aide aux rebelles darfouriens du MJE (Mouvement pour la justice et l'égalité), dont beaucoup appartiennent à la même ethnie que le président, les Zaghawas.

En outre, la famille d'Idriss Déby est liée à des chefs rebelles par des liens de parenté. Mais les forces zaghawas du Soudan pourraient avoir un deuxième agenda, celui de prendre le pouvoir à N'Djamena. Idriss Déby est bien placé pour le savoir, lui qui prit le pouvoir à partir du Soudan : le danger vient toujours de l'Est.

Deuxième foyer de tension : les Arabes tchadiens, apparentés à ceux du Darfour. Ils représentent 21 % de la population

tchadienne et ont fourni de nombreux ministres au Tchad durant son histoire. Mais aujourd'hui, la crise de confiance entre la communauté arabe et le gouvernement est ouverte. Les leaders arabes se plaignent d'une "chasse aux arabes" qui aurait lieu au Tchad, où certains les appellent "Djandjawids", du nom des milices arabes soudanaises.

Les Arabes tchadiens se plaignent aussi de voir leurs villages attaqués par des rebelles "noirs" du Darfour, qui, tout comme leurs ennemis les Djandjawids, traversent la frontière du Soudan vers le Tchad. La guerre ethnique rôde : certains idéologues extrémistes, des deux côtés, rêveraient de faire du Darfour une zone exclusivement "arabe", et du Tchad une zone exclusivement "noire". [...]

La présence militaire française va aussi se heurter aux intérêts d'autres "joueurs" internationaux : les États-Unis, qui ont, au moins au début, donné un coup de pouce aux rebelles soudanais, pour faire pression sur le gouvernement de Khartoum. Et le colonel Kadhafi, qui considère le Tchad comme son arrière-cour et prend ces temps-ci le parti des Arabes tchadiens. Il l'a dit au président Déby. Un président menacé de tous côtés, auquel Paris tente aujourd'hui d'offrir un rempart, conscient que la déstabilisation du Tchad entraînerait une catastrophe régionale. »

[D'un côté on observe la contagion de l'idéologie de la « purification ethnique ». De l'autre on suit le raisonnement classique (et tragique pour les populations tchadiennes) selon lequel la stabilité du Tchad serait liée au soutien par Paris d'un "seigneur de la guerre" nordiste. Ainsi, les « nécessités géopolitiques » amènent la France à ménager d'un côté le régime soudanais, criminel contre l'humanité, et de l'autre la dictature d'Idriss Déby, qui a lui aussi commis de nombreux massacres à caractère ethnique. Dans le sud du pays, ses partisans, soutenus par une administration et des « forces de l'ordre » clanico-mafieuses, continuent impunément leurs assassinats et autres exactions. Tandis que la richesse pétrolière du Tchad s'écoule vers les coffres des banques étrangères... – FXV]

Mépris

Le Canard enchaîné, *Pensions sucrées*, 18/08 : « Un Malien de quatre-vingt-quatre ans, ancien adjudant [dans l'armée française], reçoit royalement 39 euros par trimestre quand un Français ayant les mêmes états de service touche 690 euros. [...] "La question des retraites est réglée", a tranché Michèle Alliot-Marie. Pourtant, elles sont toujours entre dix ou vingt fois inférieures pour les anciens combattants africains. "Les pensions correspondent au même pouvoir d'achat", prétend MAM. »

[L'argument de Michèle Alliot-Marie est non seulement de mauvaise foi mais totalement mensonger. Un livre ou un médicament coûte en Afrique une fois et demi le prix français – mais quel besoin de lire ou de se soigner peut avoir un ancien combattant ? Les produits industriels, les automobiles, les machines agricoles, l'électroménager, les engrais, etc. coûtent deux à trois fois le prix français – mais, après avoir guerroyé en Europe, un adjudant doit être rompu à la marche à pied. De plus, si le pouvoir d'achat en Afrique est ce que dit MAM, pourquoi les fonctionnaires français, militaires et civils, officiant en Afrique, sont-ils payés deux à quatre fois plus qu'en France ? Leur donner la même rémunération serait déjà leur faire un énorme cadeau ! (cf. Billets n° 127, D-Day et blanchiment, note 3)

L'iniquité vécue pendant quarante années par les anciens combattants africains de l'armée française n'est qu'un des moindres bénéfices tirés par la France des « indépendances », mais c'est le plus déshonorant et il mérite d'être stigmatisé comme tel. Là où on devrait avoir des compensations aux familles et aux derniers survivants, plus des excuses pour cette longue escroquerie, on n'a que l'escamotage et la désinvolture. Remarquez, tous les milliards volés aux anciens combattants – qui sait quel usage ils auraient bien pu faire de ce qu'ils avaient si chèrement gagné, comme Ben Bella ? – ont été déversés à foison sur quelques-uns des leurs, le sergent Eyadema, le capitaine Bokassa, et d'autres bons disciples, pour jouer la comédie de l'« indépendance » et garantir le statu quo colonial. Et il n'était guère question à leur sujet de la moralité d'un « niveau de vie » quelconque quand ils amassaient leur gigantesque part du butin. Puisqu'ils laissaient les amis de MAM en prendre une plus grande part encore... – OT]

Le Monde, *Le souvenir naufragé des Africains de la Libération*, 15/08 (Stephen SMITH) : « Vu d'Afrique, en l'espace de deux générations, le débarquement du 15 août 1944 s'est transformé en naufrage. Il y a soixante ans, les recrues du continent voisin de l'Europe voguaient vers les plages de Provence en chantant



"Nous sommes venus d'Afrique pour libérer la France".

Ce week-end, leurs représentants politiques sont, certes, les invités du président de la République, qui décorera aussi des anciens combattants survivants. Mais comment s'expliquer le paradoxe que ces Africains des anciennes colonies soient devenus les mal-aimés de la nation à laquelle ils permirent de "se refaire une armée et une souveraineté", comme le résume, dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle ? Hors commémoration, des Africains anonymes – eux-mêmes ou leurs descendants – s'entendent dire qu'ils "envahissent" la France. Sur la tribune officielle, leurs présidents, tels l'Algérien Bouteflika, le Togolais Eyadéma ou le Djiboutien Omar Guelleh, sont déclarés hôtes "encombrants" par des élus de la République française. Encore heureux que le Mauritanien Ould Taya, l'Ivoirien Gbagbo, le Guinéen Conté, le Gabonais Bongo et le Congolais Sassou Nguesso aient préféré rester chez eux !

Il ne s'agit pas de défendre ces chefs d'État à titre personnel. Mais la France a été moins regardante pour les recevoir ou pour les mettre en avant tant qu'ils servaient à rehausser son "rang". Et, surtout, ces présidents, quels que soient les griefs que l'on puisse retenir contre chacun, incarnent leur pays dans la continuité qui lie le passé au présent. Or que ressentiraient les Français si, simple hypothèse, Jacques Chirac était reçu à la commémoration de la guerre d'indépendance américaine non pas en tant que chef de l'État français, mais comme justiciable des emplois fictifs à la Mairie de Paris ? »

[Cet article, dont nous citons quelques extraits, montre que le stakhanovisme idéologique de Stephen Smith ne connaît pas de trêve estivale. À partir d'éléments incontestables, mais avec une comparaison incongrue (les emplois fictifs), il s'agit de faire admettre au lecteur que les proconsuls néocoloniaux sont légitimes, donc d'enfoncer un peu plus dans les oubliettes le processus néocolonial. En même temps, on continue de refouler dans le passé la Françafrique toujours aussi présente. Car que nous a montré la télévision le 15 août sur les porte-avions Charles-de-Gaulle, sinon une brochette de « chefs d'État » « reçus » et « mis en avant » parce qu'ils servent à rehausser le « rang » de la France chiraquienne ? Une image d'Épinal néo-impériale... Et si quelques-uns ne sont pas venus, c'est entre autres parce qu'ils ne se sentent pas assez protégés des « petits juges », ignorants de l'impunité française indivise... – FXV]

Le Monde, Le souvenir (suite) : « Le débarquement de Provence, ce fut le "Jour J" de la France libre, d'un empire colonial qui a affranchi sa métropole. [...] L'histoire des soldats africains [...] constitue "le trou de mémoire de la République", soutient le journaliste Charles Onana, [...] camerounais, dans son livre *La France et ses tirailleurs. Enquête sur les combattants de la République* (éd. Duboiris, 2003). »

[S. Smith profite de l'occasion pour faire de la publicité à son "confrère" Charles Onana, devenu l'orateur préféré des colloques révisionnistes organisés par les suppôts du génocide de 1994 au Rwanda. Charles (ou Auguste) Onana s'est constitué un C.V. politiquement correct avec des livres sur Bokassa (comme Stephen Smith), sur Norbert Zongo et sur les « tirailleurs sénégalais ».

Les éditions Duboiris (comme leur jumelle MINSI) ont pratiquement été créées pour lui : trois ouvrages en tout de 1998 à 2002, dont deux brûlots du club révisionniste (et un troisième en 2004, de l'avocat canadien Robin Philpot). Il s'agit d'une SARL monopersonnelle avec une boîte à lettres à Paris, publiant un premier livre en 1998 mais déclarée seulement en 2003, après avoir perdu un r (de Duboiris à Duboiris)... Sa publicité est assurée notamment par Afrique Éducation, un périodique qui se caractérise par son soutien inconditionnel aux Biya, Eyadéma, et autres dinosaures. Nous voilà dans la Françafrique obscure, aux structures et financements qui ne le sont pas moins.]

Le Monde, Le souvenir (suite) : « Pour les anciens combattants africains, l'après-guerre n'a pas tenu les promesses d'un engagement scellé au prix de sang ou de mutilations pour un cinquième de la force levée sur le continent. En décembre 1959, quand l'espoir de l'indépendance fut enfin sur le point de se réaliser [...], la "cristallisation" (le gel de leurs pensions, mué tout récemment en indexation sur le coût de la vie locale) devint le point de départ d'un feuilleton ignominieux : dès lors, ils ne touchaient plus qu'une fraction dérisoire de ce qui était payé à leurs frères d'armes blancs. Cette bataille-là, judiciaire, est toujours en cours, même si une victoire importante, peut-être décisive, a été remportée en 2003. [...]

La grandeur d'un débarquement confondant "sujets" et colons dans une quête commune de liberté s'est ainsi abîmée, au fil des ans, dans une mesquinerie qui atteste la dérive des continents

entre la France et l'Afrique. Aujourd'hui, cette histoire s'éteint pour avoir trop longtemps brûlé la peau comme une honte. »

[La victoire de 2003 a été interprétée par la France de manière à laisser des différences abyssales entre les pensions servies aux anciens combattants français et africains de la même armée. S. Smith ne dit pas que le « feuilleton ignominieux » du mépris de ces libérateurs africains de la France n'était que le syndrome d'un mépris plus global, qui a confisqué « l'espoir de l'indépendance ». « La dérive des continents » donne à croire en une iniquité fatale, quasi-géologique. Or, on sait combien tous les présidents de la V^e République ont été "branchés" sur l'Afrique. On pourrait qualifier cette dérive conjointe de néo-négrière. L'histoire de ce mépris n'est pas près de s'éteindre, du moins tant qu'il trouvera ses camoufleurs patentés. – FXV]

Télé 7 jours, Memona Hintermann, la casque bleu de l'info, 07/08 (Isabelle CAUCHOIS) : « En 1984, elle a failli être violée par Kadhafi. Pendant la guerre du Tchad, elle faisait partie des journalistes qu'il recevait lors d'une conférence de presse. Repérée dans l'avion par son interprète, au lieu d'embarquer à l'arrivée avec ses confrères dans un minibus, elle a été kidnappée et conduite dans les appartements privés de Kadhafi. "Si je n'avais pas menti en disant que j'étais malade, j'y passais" ».

[C'est en 1984 que Memona Hintermann aurait dû régaler le public de cette confiance, si elle avait eu un peu de courage. Aujourd'hui son récit, qui ne repose que sur ses dires, n'offre pas d'autre intérêt que de cultiver le cliché raciste de « l'Africain baiseur ». C'est ainsi que Foccart, dans ses *Mémoires*, se plaît à décrire son « ami » Ahidjo en position grotesque de séducteur lourdingue et, bien sûr, éconduit, de Jacqueline Auriol. Mais pour qui se prennent ces sauvages ? Ces gorges chaudes sont à rapprocher du tabou absolu qui règne sur les mœurs politico-médiatiques hexagonales, notablement marquées par le machisme le plus archaïque, avec tous ses abus, qui ne donnent lieu qu'à de vagues chuchotements peureux. – OT]

Mondialisation

Le Courier (Genève), La Belgique ouvre la voie à la taxe Tobin-Spahn, 06/07 (Benito PEREZ) : « "Historique", "rôle pionnier", "signal fort"... Les mouvements altermondialistes belges n'ont pas lésiné sur les qualificatifs, vendredi passé, pour qualifier le vote intervenu à la Chambre basse du Parlement belge. La veille au soir, en effet, il s'est trouvé une majorité alternative de socialistes, sociaux-chrétiens et Verts pour doter la Belgique d'une taxe "Tobin-Spahn". Inspiré des travaux des économistes Bernd Spahn et James Tobin, ce mécanisme doit permettre de freiner la spéculation financière et de financer l'aide au développement grâce à un prélèvement sur les mouvements de capitaux sur le marché des changes. Bémol de taille, cependant, le texte n'entrera en vigueur que lorsque les douze États de la zone euro disposeront de ce même dispositif.

Sans impact immédiat, le vote belge marque surtout l'ouverture d'un nouveau cycle prometteur. Depuis le 1^{er} juillet 2004, les partisans européens d'un contrôle des marchés financiers disposent d'une législation complète – clé en main – à défendre auprès de leurs décideurs nationaux. Car avant même d'être ratifié par le Sénat, le texte belge est devenu une "référence", se réjouit le réseau "Action contre la spéculation financière" dans un communiqué. Cette coalition d'une cinquantaine de mouvements, qui mènent depuis cinq ans un intense lobbying à Bruxelles (www.entraide.be/entraide/actions/tobin.htm), affirme que la future loi a déjà été traduite en moult idiomes et qu'elle circule dans les travées de plusieurs autres parlements européens.

Motif d'optimisme supplémentaire : les longs débats en commission – débutés en 2000 – ont aussi permis de bousculer les "arguments techniques" très souvent opposés à la taxe Tobin. Même le ministre libéral des Finances, Didier Reynders, a fini par admettre qu'une telle disposition serait praticable à défaut, selon lui, d'être souhaitable. Son groupe s'est abstenu lors du vote parlementaire.

Concrètement, la loi instaure une taxe de 0,01 ou 0,02 % sur les transactions de plus de 10 000 euros. Mais si les taux de change venaient à varier brutalement, le niveau de la taxe serait provisoirement augmenté à 80 %, dissuadant du coup toute attaque contre une monnaie. [...]



Selon les partisans de la nouvelle loi, ce prélèvement – malgré sa modestie – pourrait à l'échelle de l'Union européenne rapporter près de 50 milliards d'euros par an. Le texte adopté à Bruxelles attribue cette manne à "la coopération au développement, à la lutte contre l'injustice sociale et écologique et à la préservation des biens publics internationaux". »

Sunday Times, *Les stars d'Arsenal détournent des millions d'impôts*, 18/07 (Robert WINNETT et David ROBERTSON) [traduit par le groupe local Attac Pays malouin/Jersey] : « Le Club d'Arsenal, en tête de la première division, a établi un dispositif d'évasion fiscale pour ses joueurs et son dirigeant. Grâce à des sociétés-écrans anonymes et à des sociétés fiduciaires offshore, le club peut assurer de substantielles récompenses à ses joueurs et faire en sorte qu'ils échappent à l'impôt pour quelques millions de livres sterling chaque année. [...] Ainsi, des joueurs étrangers comme l'attaquant français Thierry Henry ou le joueur vedette hollandais Dennis Bergkamp, ainsi que le directeur sportif Arsène Wenger sont "dispensés d'impôt" sur leurs primes à six chiffres [...]. »

Ces joueurs signent, en fait, deux contrats. Le premier porte sur un salaire annuel de base imposé pour l'essentiel de façon classique au taux maximal de 40 % auquel s'ajoute la contribution sociale. Cependant, les joueurs ont également un second contrat "fantôme" concernant les primes liées à leurs résultats [...]. Ces primes peuvent représenter jusqu'à la moitié de leurs rémunérations globales et sont payées par l'entremise de deux sociétés-écrans.

C'est en 2001 qu'Arsenal a monté une entreprise le plus discrètement du monde sous l'appellation Sevco 1270, société dont ses joueurs de l'équipe phare sont actionnaires. La

comptabilité officielle du club ne mentionne pas l'existence de cette entreprise dont le but est d'assurer le versement des primes de jeu sous formes de dividendes. Les documents fiscaux les plus récents en provenance de Sevco révèlent que ces versements ont été assurés en direction d'un cabinet fiduciaire établi dans l'île anglo-normande de Jersey. Par ce biais, les joueurs ainsi rétribués peuvent, en toute légalité selon les experts en transactions financières, se soustraire à tout impôt et aux obligations d'assurances sociales liées au salaire. [...] Thierry Henry, par exemple, a vraisemblablement réalisé une "économie" de 70 000 livres sterling environ, soit un peu plus de 110 000 euros. [...]

D'autres clubs utilisent de tels dispositifs décrits par un expert-comptable, qui a souhaité conserver l'anonymat, comme étant "à l'avant-garde des stratégies visant à se soustraire à l'impôt en ayant une longueur d'avance sur les services fiscaux". [...] Ces techniques étaient jusqu'alors l'apanage quasi exclusif des firmes financières actives sur les créneaux de la spéculation à risque et des banques d'investissement de la City londonienne. [...] Le cabinet Deloitte and Touche (à l'origine du montage financier du club Arsenal) n'a pas souhaité s'exprimer sur ces faits ; le club a seulement rappelé le caractère confidentiel des contrats le liant à ses joueurs. »

[Henry et Wenger sont des modèles de fair play, de respect des règles du jeu... de football. Avec pareils modèles, le temps s'approche où seuls les pauvres et les imbéciles financeront encore des miettes de biens publics... À ceux qui pensent qu'on peut organiser le vol de l'argent public sans verser dans la criminalité, signalons que le cabinet Deloitte and Touche était aussi le commissaire aux comptes du géant agro-alimentaire italien Parmalat, qui a volé quelque 10 milliards d'euros. L'administrateur de cette société faillie vient de porter plainte contre ces "experts-comptables"... - FXV]

LIRE

Vincent Peillon, *Les milliards noirs du blanchiment*, Hachette Littératures, 2004, 199 p.

Thierry Godefroy et Pierre Lascoumes, *Le capitalisme clandestin. L'illusoire régulation des places offshore*, 2004, La Découverte, 259 p.

Ces deux livres sur le sujet crucial des paradis fiscaux et judiciaires ont en commun leur pessimisme. Mais, disons-le d'emblée, on a beaucoup plus apprécié le volontarisme militant du premier que le sociologisme désespérant du second, doublé d'une forme de condescendance.

Le député socialiste Vincent Peillon (à l'Assemblée nationale jusqu'en 2002, au Parlement européen depuis 2004) présida sur le sujet une mission d'information parlementaire assez jubilatoire. Il nous en rappelle quelques excursions intempêtes (Liechtenstein, Monaco, Luxembourg, la City de Londres...) qui agitent sérieusement ces havres d'impunité de la criminalité financière. Le député chiraquien Michel Hunault se fit aussitôt l'avocat de ces lupanars. Avec son collègue Arnaud Montebourg, Peillon parvint à organiser en février 2002 une Conférence des parlements de l'Union européenne contre le blanchiment.

Mais tout cela se heurta à l'hostilité d'une partie du gouvernement Jospin, puis à la vague conservatrice qui submergea une majorité de pays de l'UE. Les gouvernements de droite sont évidemment plus proches des milieux économiques, financiers et militaires qui n'entendent pas se priver des moyens d'agir en dehors des lois. Face à cette coalition d'intérêts, le député rappelle à juste titre que la solution est politique (car ce ne sont pas les remèdes techniques qui manquent) : « Sortir des simples proclamations [... suppose] la structuration d'une opinion publique internationale et d'un espace public mondial capables de peser et de déborder l'inertie et l'hypocrisie des États. » Bien vu !

Les deux auteurs du *Capitalisme clandestin* décrivent avec force détails le double langage des États en question – c'est l'utilité de leur ouvrage. Mais ils font une guerre dangereuse et finalement cynique à la morale élémentaire. Brodant sur un thème que Jean de Maillard développe de manière plus subtile, l'interpénétration de l'économie « normale » et de l'économie criminelle (*Le marché fait sa loi*, Mille et une nuits, 2001, cf. *Billets* n° 95), ils en viennent à suggérer qu'il n'y a plus de « crime » puisque tout cela est pratiqué par des gens (banquiers, PDG, responsables politiques et autres) qui sont et font la « norme ». L'entreprise démythificatrice des deux spécialistes vise du même coup

ceux qui voudraient lutter contre l'extension et la généralisation de la criminalité économique : ce seraient des naïfs ou des illusionnistes.

Le sociologisme ignore la dimension politique. Certes une mobilisation civique, comme celle invoquée par Vincent Peillon, est tout sauf gagnée d'avance. Mais, plutôt que de dire que le combat est perdu parce que le crime est de plus en plus pratiqué par les gens « normaux », on peut parier que l'avalanche exponentielle des dégâts provoqués par une dérégulation laxiste va faire prendre conscience, justement, qu'un certain nombre de comportements « normaux » (comme l'oppression et le pillage néocoloniaux) sont en réalité criminels. De fait, mais aussi de droit : le nombre d'instruments juridiques susceptibles de qualifier ces infractions a en réalité beaucoup augmenté.

La bataille va, du coup, se jouer dans les têtes. Nous allons devoir affronter une manipulation orwellienne : on cherchera à nous faire admettre que des crimes caractérisés n'en sont pas, et/ou nous faire enfouir la tête dans le sable. Par une intimidation et un divertissement multiformes. Godefroy et Lascoumes font l'hypothèse implicite que cette manipulation va gagner, si elle ne l'a pas déjà fait. C'est en cela que leur livre est littéralement désespérant. Mais leur hypothèse n'est pas acquise. [FXV]

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Christian Loubier (CL), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : Antoine Lecanut (AL), Félix Katz, François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Abonnements : Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : septembre 2004 - ISSN 1155-1666

Imprimé par nos soins –

Abonnement : 20€ (Étranger) : 25€ ; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 -

<http://www.survie-france.org> – survie@wanadoo.fr